



HAL
open science

F1953. France, 1:25 000, 1953-20xx, 4210 feuilles en 1953, 2016 feuilles entre 1978 et 2015, 1094 feuilles ensuite

Jean-Luc Arnaud

► **To cite this version:**

Jean-Luc Arnaud. F1953. France, 1:25 000, 1953-20xx, 4210 feuilles en 1953, 2016 feuilles entre 1978 et 2015, 1094 feuilles ensuite. Jean-Luc Arnaud. La carte de France – Histoire et techniques, Parenthèses, pp.352-371, 2022, 978-2-86364-330-3. halshs-03688299

HAL Id: halshs-03688299

<https://shs.hal.science/halshs-03688299>

Submitted on 24 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - ShareAlike 4.0 International License



F1953. France, 1:25 000, 1953-20xx, 4210 feuilles en 1953, 2016 feuilles entre 1978 et 2015, 1094 feuilles ensuite

Jean-Luc Arnaud, « France, 1:25 000, 1953-20xx, 4210 feuilles en 1953, 2016 feuilles entre 1978 et 2015, 1094 feuilles ensuite », chapitre F1953 de *La carte de France, histoire et techniques*, Marseille, Parenthèses, 2022, p. 352-371.

La carte de France à l'échelle 1:25 000 résulte tout d'abord de la participation de la France au commandement intégré de l'Otan. Au début des années cinquante, les membres de l'alliance décident d'uniformiser leur production cartographique. En ce qui concerne le choix de l'échelle de la carte de base, les représentants français font part de leur préférence pour le 1:20 000 de manière à « récupérer » le travail disponible à cette échelle [F1910]. Pour leur part, les Etats-Unis et la Grande Bretagne soutiennent le 1:25 000. Ils entraînent derrière eux la majorité des autres membres de la commission réunie en 1951.

Une carte d'abord militaire

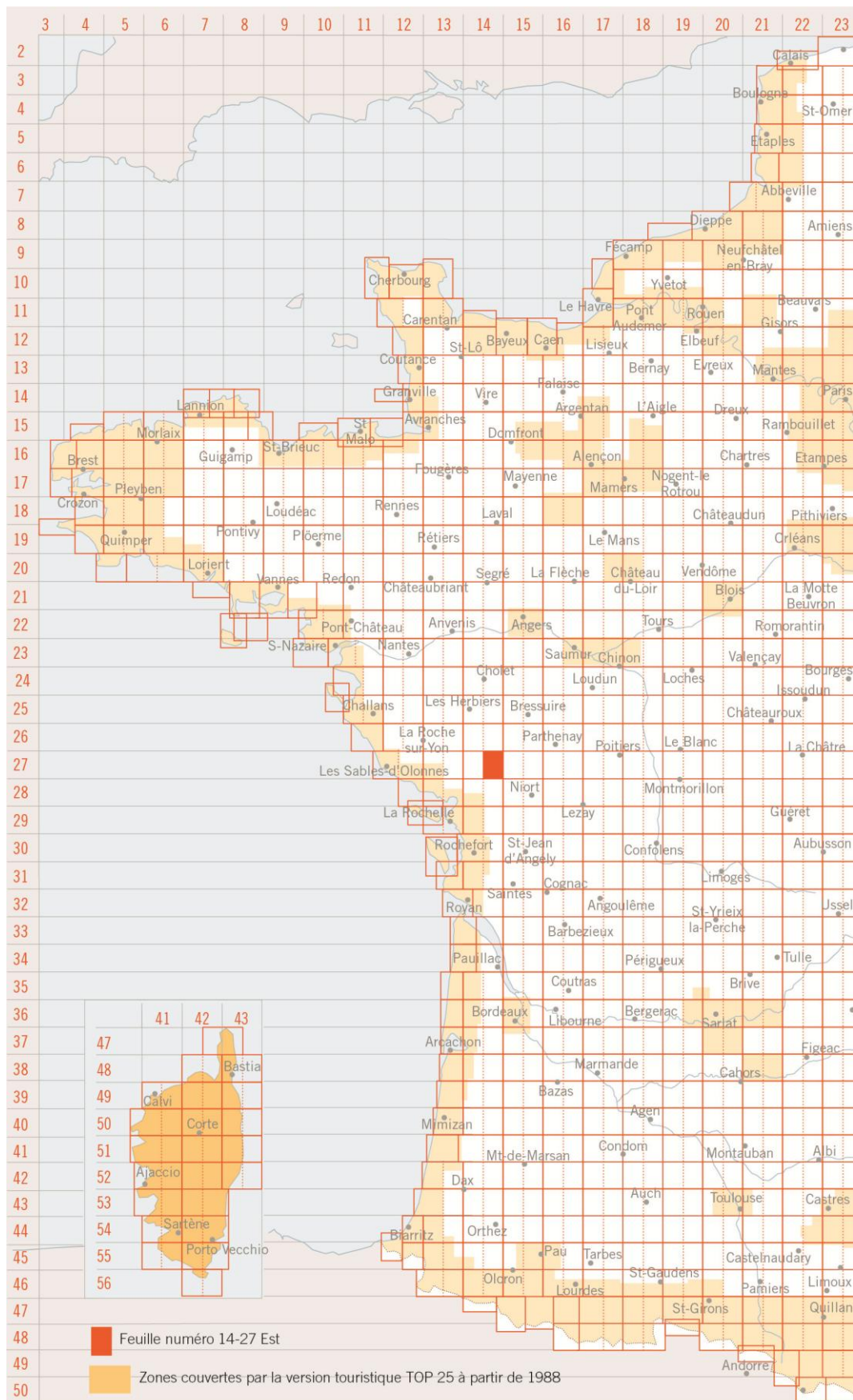
Dans un premier temps, cette décision ne met pas en cause l'avancement de la carte au 1:20 000. La carte militaire au 1:25 000 en est considérée comme un sous-produit, elle suit le même découpage et la même charte graphique, à la fois pour son contenu cartographique et pour son habillage. Produite par réduction photographique, elle n'est pas l'objet d'une rédaction particulière. Afin de satisfaire les demandes de l'Otan, les aspects topographiques sont complétés par une planche supplémentaire, imprimée en violet et/ou en noir, qui comporte le quadrillage kilométrique MTU¹ et une légende bilingue (français-anglais).

A partir du début des années cinquante, la production française de la carte de base est dédoublée entre une version civile au 1:20 000 et une version militaire au 1:25 000. Les

¹ . Le quadrillage MTU – Mercator Transverse Universel – est un système de projection cylindrique mondial. Organisé par fuseaux de six degrés de longitude, il permet de repérer n'importe quel point du globe en coordonnées rectangulaires.

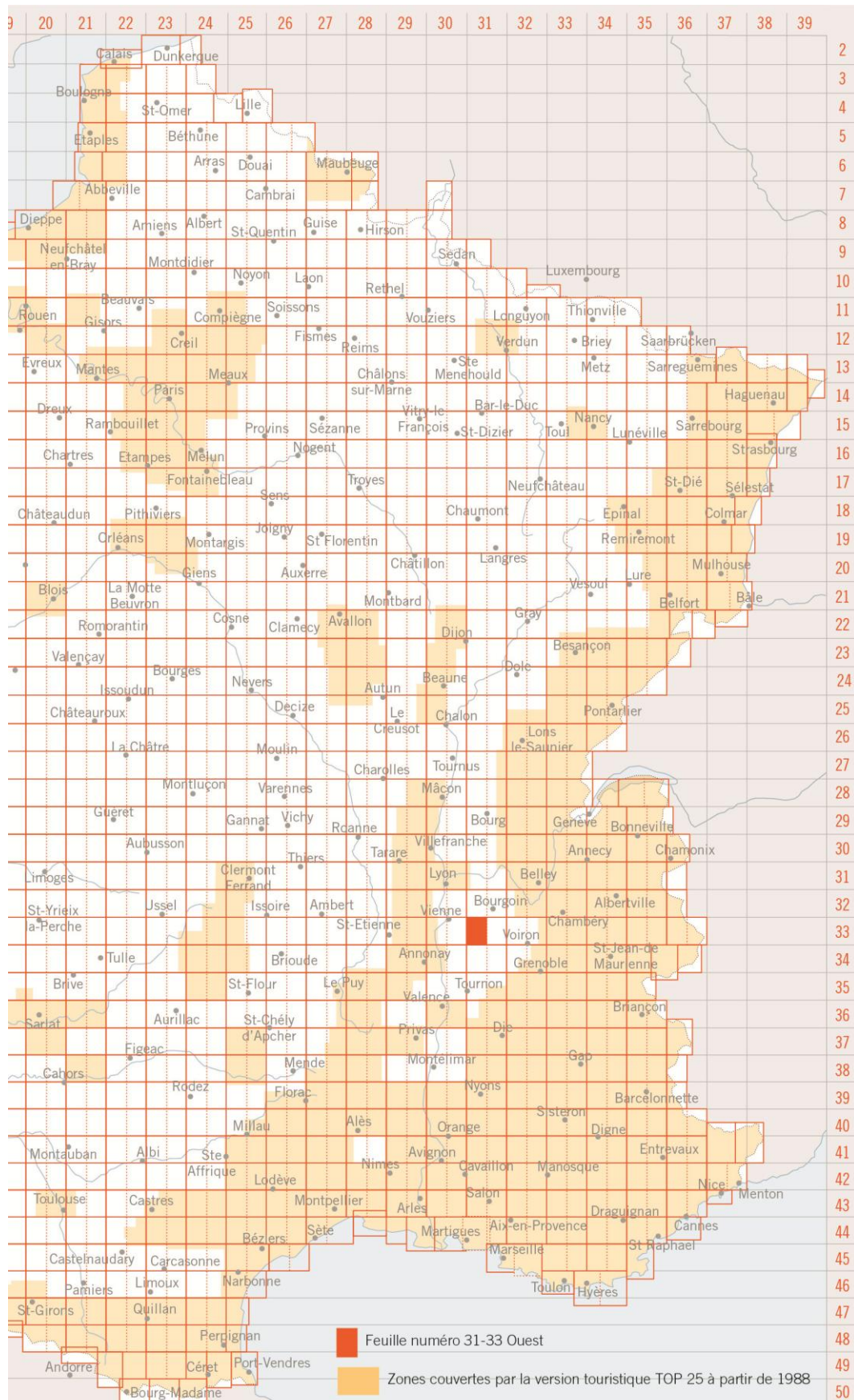


F1953/a. Carte topographique au 1:25 000, extrait exemplaire de l'édition militaire
Extrait de la feuille Albert n° 5-6, Paris, IGNF, avril 1959.



F1953/b. Carte topographique, 1:25 000, 1953-2015 – partie Ouest

Ce tableau d'assemblage correspond au projet de publication de la série Bleue en 1983. Il n'a jamais été complété car, à partir de 1988, le service commercial de l'IGN décide (...)



F1953/b. Carte topographique, 1:25 000, 1953-2015 – partie Est

(...) qu'il n'est pas nécessaire de publier les feuilles de la série Bleue pour certaines régions couvertes par la version touristique *Top 25*, pour la Corse et les Hautes-Alpes en particulier.

premières feuilles paraissent en 1953. Il s'agit à la fois de réductions de celles déjà publiées au 1:20 000 et de nouvelles feuilles qui n'ont pas encore été l'objet d'une publication en version civile. La collection compte 99 feuilles à la fin de l'année 1957². Elles sont imprimées en quatre couleurs, le bleu pour les eaux, le noir pour les autres éléments de la planimétrie et le brun pour les courbes de niveau équidistantes de cinq mètres en zone de faible relief et de dix mètres en montagne. Sur les glaciers, les courbes de niveau sont tracées en bleu. Enfin, le violet est réservé aux renseignements militaires [F1953_01/a]. A partir de 1955, les bois, jusqu'alors figurés par un poncif imprimé en noir, sont représentés par une planche de vert [fig. F1953/a]. Cependant, au moins jusqu'en 1974, certaines feuilles restent en trois couleurs de base comme c'est le cas par exemple pour la feuille *Toulon* 1-2, publiée à ce moment-là. De la même manière que pour la carte au 1:20 000, les constructions sont figurées en rouge sur les feuilles qui représentent des agglomérations importantes.

Chaque feuille porte le numéro de la série militaire – M864 –, un numéro et une date d'édition, une date de tirage (imprimée verticalement le long du cadre, en bas à droite de la feuille) et parfois aussi une date de publication, sous la forme *Publié par l'Institut géographique national en 19...* Ces dates peuvent être différentes. La première correspond à la date d'édition retenue par l'armée, c'est une donnée administrative d'enregistrement, elle présente parfois un décalage avec la production effective. La date de tirage correspond au moment de l'impression de la feuille. Enfin, la date de publication est héritée de la version civile, elle peut être antérieure de plusieurs années aux deux autres. Pour sa part, le numéro d'édition est aussi spécifique à la version militaire mais la numérotation semble hériter d'une série antérieure. Plusieurs feuilles datées de 1953 portent un numéro d'édition situé entre 2 et 4 alors même que les éditions civiles plus anciennes ne sont pas numérotées.

Cette description correspond aux feuilles publiées au cours des premières années. Ensuite, leur facture, leur format et leur habillage évoluent au grès des modifications apportées à la chaîne de production et aux objectifs assignés à la carte. A partir du milieu des années cinquante, son avancement est soutenu par d'importantes subventions de l'armée américaine ; pendant les meilleures années, ces subsides s'élèvent à 250 millions d'anciens francs, ce qui correspond à plus de 10 % du budget de l'Institut. Le retrait de la France du commandement intégré de l'Otan au début de l'année 1966 met un terme à ce financement³.

Les subventions américaines touchent aussi les travaux de la carte au 1:50 000, elles permettent de dresser et de publier en quelques années plusieurs centaines de feuilles à cette échelle en version provisoire [F1922_09 et 10]. Par ailleurs, la multiplication des opérations militaires en Algérie donne lieu à une abondante production cartographique. Ces multiples chantiers dépassent les capacités de l'imprimerie de l'Institut. Ainsi, entre 1957 et 1963, pour faire face à son engorgement, la direction décide d'interrompre de manière provisoire la publication de la carte au 1:20 000 à la faveur d'une version civile – sans la planche de violet – de la carte au 1:25 000. La production de cette période est considérable et lorsque l'Institut retrouve la capacité d'imprimer le 1:20 000, le nombre des feuilles au 1:25 000 produites en quelques années dépasse celui des feuilles publiées au cours des quarante années précédentes au 1:20 000⁴. Aussi, lorsqu'il est consulté par le directeur de

² . *Rapport pour 1954-1957*, p. 17.

³ . Sinoir, Alain, *1940-1990 : une histoire mouvementée. Les cahiers historiques de l'IGN n° 1*, Paris, Institut géographique national, 1999, p. 34.

⁴ . Au début de l'année 1964, sur les 4210 coupures de la carte complète, on en compte 1360 à publier, 772 publiées au 1:20 000, 1610 publiées au 1:25 000 et 468 publiées aux deux échelles. A quelques unités près,

l'IGN en 1964 pour choisir entre les deux échelles, le comité central des travaux géographiques opte pour le 1:25 000. Même si la production du 1:20 000 prend effectivement fin en 1970 seulement, cette décision fait de la carte au 1:25 000 la nouvelle base de l'équipement cartographique national.

Améliorer la productivité

Malgré le soutien de l'armée américaine, le rythme de production atteint au tournant des années cinquante-soixante ne permet pas de rattraper le retard accumulé au cours des décennies précédentes⁵. Dans ce contexte, les moyens sont consacrés à l'établissement de nouvelles feuilles – là où la seule carte détaillée disponible est celle au 1:50 000 *Type N* ou bien *M*, [F1922_10] – plutôt qu'à la révision des feuilles déjà publiées. Ainsi, au début des années soixante, le vieillissement des documents devient préoccupant. Alors qu'il faudrait être en mesure de réviser la carte de base tous les douze ans et que les zones en transformations rapides nécessitent une mise à jour tous les deux ou trois ans, la cadence effective permet de réviser les feuilles publiées tous les 25 ans seulement⁶. Ce constat est alarmant mais il ne met pas en cause le dédoublement de la production. Par ailleurs, l'adoption d'une nouvelle méthode de rédaction – sur couche à tracer – donne lieu à un accroissement de la productivité et calme les inquiétudes. C'est seulement au milieu des années soixante que la direction de l'Institut décide de réformer en profondeur le mode de production de la carte de base. Elle conserve alors les stigmates des multiples améliorations apportées depuis 1920, tant en ce qui concerne les levés (avec la généralisation de la photogrammétrie) que pour la rédaction. Ces changements ont effectivement contribué à accroître le rendement mais ils sont intervenus au coup par coup et secteur par secteur. Ainsi par exemple, le passage à la rédaction sur couche à tracer n'a pas donné lieu à une évolution de la facture des documents. Or, certains signes conventionnels, faciles à tracer sur papier, sont mal adaptés au nouveau support de rédaction. Par ailleurs, la légende de la carte a été régulièrement complétée avec de nouveaux signes conventionnels mais ceux qui sont devenus désuets n'ont pas été supprimés.

C'est dans ce contexte que l'IGN s'engage en 1964 dans une refonte générale de la chaîne de production de la carte de base et dans la préparation d'une version allégée provisoire, en noir à l'échelle 1:20 000⁷. Cette version n'est pas mise en œuvre mais la plus grande part de ses spécifications est appliquée à partir de l'automne 1965 à la publication des nouvelles feuilles au 1:25 000, que l'IGN classera comme *provisoires* au début des années quatre-vingt⁸.

cette répartition est aussi chronologique : les 1610 feuilles au 1:25 000 correspondent à la production postérieure à 1957. *Ibid.*, p. 39.

⁵. En 1959, par exemple, l'IGN publie 207 nouvelles feuilles, ce qui correspond « seulement » au vingtième de la surface totale de la France. *Rapport pour 1959*, p. 8.

⁶. *Rapport pour 1961*, p. 2.

⁷. « Carte simplifiée au 1:20 000 », *Bulletin d'information de l'Institut géographique national*, n° 1, novembre 1964, p. 8-9.

⁸. Sinoir, *op. cit.*, p. 43.

Nouveau processus de rédaction

A partir de 1964, le renouvellement du matériel de prise de vue aérienne et de photorestitution entraîne une baisse des coûts de production et une accélération des travaux⁹. L'année suivante, le bureau de dessin explore un nouveau processus de rédaction. La carte au 1:25 000 et celle au 1:50 000 sont jusqu'alors l'objet de deux rédactions différentes, effectuées par deux équipes différentes, à partir des mêmes minutes. Cette répartition du travail donne lieu à d'importantes déperditions dans la mesure où chaque minute est interprétée deux fois par deux rédacteurs. La première étape de rationalisation consiste à confier la rédaction des cartes aux deux échelles au même opérateur. Elle réduit la durée du travail et révèle que certaines planches présentent peu de différences. On envisage alors d'en rédiger une seule version pour les deux échelles de publication. En fait, seule la planche de planimétrie, dont le niveau de simplification est directement lié à l'échelle de publication, doit être rédigée en deux versions. Concernant la topographie, le dessin des courbes de niveau est trop fin pour utiliser directement la même rédaction aux deux échelles. Cependant, un procédé photographique – les tracés sont alourdis par l'interposition d'un film entre le dessin et le négatif – permet *in fine* de préparer les planches d'impression aux deux échelles à partir d'une seule rédaction au 1:15 000. Ce procédé est mis en œuvre à partir de 1966¹⁰. Au cours de la même année, on étudie également la possibilité de combiner la composition des écritures ; les listes de noms correspondant aux deux échelles, sont préparées et composées en même temps¹¹. Ainsi, en quelques années de réorganisation et d'ajustement, on passe d'une rédaction séparée à une rédaction combinée qui débouche sur une rédaction simultanée pour plusieurs planches. Ces transformations entraînent d'importantes économies, elles donnent lieu à une croissance de la productivité et du rythme des publications.

Nouvelle charte graphique

La charte graphique est aussi l'objet de mutations importantes. Elles touchent tout d'abord la liste des éléments figurés par les signes conventionnels ; elle est trop longue et n'est plus à jour. En 1964, suivant l'objectif principal d'accélérer le rythme de publication des nouvelles feuilles, cette liste est l'objet d'une réduction drastique qui facilite la rédaction initiale et la mise à jour des feuilles plus anciennes¹². Le nombre de feuilles publiées chaque année augmente en conséquence. A la fin de l'année 1966 alors que 336 feuilles sont en travaux, il en reste encore plus de 1260 pour lesquelles tout reste à faire. Le rythme des publications permet cependant, et pour la première fois, d'envisager sérieusement l'achèvement de la couverture de l'ensemble du territoire national. On estime qu'à raison de 160 nouvelles feuilles par an, la série devrait être complète huit ans plus tard, en 1974. A ce moment-là, face à la pénurie de cartes détaillées, plusieurs organismes publics dressent de manière indépendante des cartes partielles dans les régions qui restent à couvrir. Ces travaux, inexploitable pour dresser la carte régulière, entraînent une forte déperdition de finances publiques ; sur la base de cette analyse, l'IGN plaide pour une augmentation de sa dotation.

⁹ . *Rapport pour 1964*, p. 1. Cf. [chapitre 6]

¹⁰ . Pour la carte au 1:50 000, le tracé des courbes de niveau, qui serait trop fin après réduction, est tout d'abord alourdi par reproduction photographique en interposant un film transparent entre la couche à tracer (exploitée comme un négatif) et le film sensible. *Rapport pour 1966*, p. 29.

¹¹ . *Ibid.*

¹² . Alinhac, Georges, « L'entretien de la carte topographique de base du territoire national », *Comité français de cartographie*, fascicule n° 80, juin 1979, p. 2 ; *Exposé pour 1966*, p. 1.

Les simplifications adoptées en 1964 privilégient la quantité plutôt que la qualité, leurs effets ne sont pas tous positifs. Les résultats publiés donnent lieu à de vives critiques des usagers. Elles sont d'autant plus justifiées que les documents considérés ne portent aucune mention relative à la simplification dont-ils résultent. Pour y remédier, la légende est progressivement complétée jusqu'en 1968. A partir de l'année suivante, un groupe de recherche est chargé de préparer une nouvelle phase de transformation de la carte au 1:25 000 par une refonte de sa légende. Il recompose les catégories et prépare de nouveaux signes polychromes qui, tout en étant plus fins que les précédents, se révèlent plus lisibles. Ces signes facilitent à la fois la rédaction initiale des feuilles et leur tenue à jour. Enfin, pour figurer les zones de rochers, on adopte une combinaison de courbes de niveau, de tracés de structures et d'estompages en lumière oblique. A l'issue de trois années de travaux et de multiples essais, la nouvelle charte graphique est adoptée, elle est désignée *Type 1972*¹³. Cette désignation reste à usage interne, elle n'est pas indiquée sur les documents. Suivant cette facture, la carte est imprimée en quatre couleurs : noir, bleu, vert et orange (à la place du brun de la période précédente). Elle est accompagnée par une recombinaison de l'habillage des feuilles auquel on ajoute les coordonnées géographiques, en grades depuis le méridien de Paris et en degrés, depuis Greenwich¹⁴. Malgré le soin apporté à la définition de ce type, on se rend compte rapidement qu'il est préférable de remplacer le vert utilisé pour les lignes de séparation entre les parcelles agricoles par du noir et de réserver le vert aux limites végétalisées telles que les haies ou les rangées d'arbres. Cette modification est adoptée en 1977 et donne lieu à un nouveau type, désigné par cette date¹⁵ [fig. F1953/c].

La liste des *types*, leurs particularités et leurs dates de mise en œuvre sont bien documentées mais l'adoption d'un *type* ne signifie pas que toute la production en suit immédiatement les spécifications. Les *types* anciens sont souvent conservés et adaptés dans la mesure de la documentation disponible pendant de nombreuses années après l'adoption des plus récents.

La feuille *Torigni-sur-Vire 7-8* a été publiée en première édition en 1976, suivant le *Type 1972* alors en vigueur. Cette feuille a ensuite été à nouveau publiée en 2000 (série Bleue) sans révision mais suivant le *Type 1977*. Pour sa part l'édition suivante – 2007 en série Bleue – a bénéficié d'une révision en 2007 mais sa facture n'a pas été transformée suivant le type adopté en 1993. Ces deux modes d'intervention sur les feuilles déjà publiées engagent des moyens très différents. A ce titre, ils sont caractérisés par un vocabulaire différent. On distingue les *révisions*, relatives aux informations figurées par les documents et les *réfections* qui correspondent à des reprises en profondeur et à l'actualisation complète du type. Sur la base de cet exemple, on comprend qu'il n'est pas envisageable d'organiser les feuilles en fonction de leur facture ; on comprend également pourquoi, derrière un titre de série unique, il est possible de trouver des feuilles publiées simultanément et dont les légendes présentent d'importantes différences. Au début de l'année 1970, il reste encore à publier 1153 feuilles sur 4210 et l'IGN continue de privilégier la publication de nouvelles feuilles au détriment de la réfection des anciennes¹⁶.

¹³ . Michot, Michel, « Révision des cartes topographiques de la France », *Comité français de cartographie*, fascicule 101, sept. 1984, p. 24 ; Alinhac, *op. cit.*, p. 2.

¹⁴ . Alinhac, *op. cit.*, p. 6.

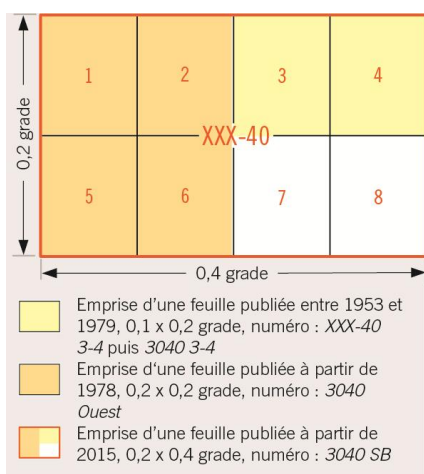
¹⁵ . *Carte de France au 1:25 000. Tableau commenté des signes conventionnels. Travaux de révision*, Paris, IGN, 1987, p. 1.

¹⁶ . « Le programme de travaux de l'I.G.N. en France métropolitaine pour l'année 1969 », *Bulletin d'information de l'Institut géographique national*, n° 8, juillet 1969, p. 37.



F1953/c. Multiplication des types

Entre le *Type 1972* et sa variante adoptée cinq ans plus tard, la principale différence porte sur la figuration des lignes de séparation entre les parcelles rurales, elles passent du vert au noir. – 1. *Type 1972*. Extrait de la feuille *Plouguerneau 7-8*, n° IV-15 7-8, Paris, IGN, 1975 ; 2. *Type 1977*. Extrait de la feuille *Plouguerneau. Brignognan-plage*, n° 0415 S, Paris, IGN, 1987.



F1953/d. Trois formats réguliers différents

Le découpage de la carte au 1:25 000 et son mode de numérotation des feuilles, héritiers de la carte au 1:20 000 [F1910], sont fondés sur le tableau d'assemblage de la carte à l'échelle 1:50 000 [F1906]. Depuis la première version, le format de chaque feuille a été multiplié par quatre.

Nouveau format

Au début de l'année 1966, l'Otan abandonne les cartes à l'échelle 1:25 000 ; pour sa part, l'armée française renonce à la version militaire en 1978. Par ailleurs les progrès de l'imprimerie permettent de produire des documents de plus grande taille qu'auparavant¹⁷. Dans ce contexte, en 1978, l'Institut décide de doubler le format des feuilles en les regroupant par deux¹⁸ [fig. F1953/d]. Leur nombre passe de 4210 à 2016 ; cette transformation a pour conséquence de réduire le travail de rédaction pour les habillages et

¹⁷ . Cuenin, René, « Evolution des techniques cartographiques », *Bulletin d'information de l'Institut géographique national*, n° 25, 1974, p. 31.

¹⁸ . Chaque feuille figure alors un périmètre de 0,2 grade de côté. Alinhac, Georges, *La carte de France au 1:25 000 et au 1:50 000 Type 1922*, *Bulletin d'information de l'Institut géographique national*, n° 36, n° spécial 1978, p. 6.

pour les raccords entre les feuilles. En diminuant le nombre d'articles en vente, elle facilite aussi la gestion des stocks. Enfin, de manière plus indirecte, elle détermine la forme de distribution des feuilles. Depuis la fin des années quarante, l'IGN commercialise des cartes pliées pour la clientèle civile. Il s'agit alors de documents monographiques pliés à la main. Le volume des publications commercialisées sous cette forme augmente ensuite doucement avec des succès divers mais le pliage est tout d'abord réservé aux cartes à moyenne et petite échelle¹⁹. Après la carte au 1:100 000, livrée sous forme pliée à partir de 1959, puis celle au 1:250 000 dix ans plus tard²⁰, on attend 1974 pour plier la carte au 1:50 000. Cependant, l'idée de distribuer celle au 1:25 000 de la même manière s'accorde mal avec son statut de carte de base, rédigée suivant la plus forte précision envisageable. Autrement dit, on ne plie pas une carte sur laquelle on doit pouvoir prendre des mesures. En 1976, on décide de dédoubler l'offre commerciale en proposant deux versions – à plat / pliée – de chaque feuille ; elles sont produites à partir de la même matrice d'impression par découpage sélectif [voir fig. F1953_02b]²¹. Cependant, si le nouveau format adopté en 1978 ne pose aucun problème en ce qui concerne son impression, les feuilles se révèlent trop grandes pour être distribuées à plat. Ainsi le doublement du format des feuilles conduit à la généralisation du pliage.

On entre ensuite dans la phase finale de la publication initiale, les derniers relevés sont effectués en 1979 et les feuilles correspondantes paraissent au début des années quatre-vingt. A ce moment-là, les feuilles sont disponibles sous trois formes différentes – en petit format (quarts) à plat, en petit format plié et en grand format plié – mais à chaque forme correspondent des régions particulières.

Des bases de données à l'automatisation²²

A partir du moment où la rédaction initiale de l'ensemble des feuilles est achevée, l'IGN concentre ses forces sur leur révision. Une grande part est effectivement assez ancienne. Dès 1978, on estime être en mesure de réviser 10 % de la carte chaque année et d'améliorer progressivement ce chiffre de manière à atteindre un renouvellement quinquennal au début des années quatre-vingt-dix²³. Le programme est ambitieux mais le mode de production est encore trop changeant pour qu'il soit envisageable d'organiser un programme à plus long terme. En effet, les premiers essais de table traçante automatique ont été réalisés à l'IGN au début de l'année 1970, il s'agit alors d'expérimenter les capacités des machines, en termes de qualité des tracés en particulier²⁴. Les bases de données sont également en plein développement et, moins de dix ans après l'achèvement de la couverture à l'échelle 1:25 000, pendant que la mise à jour de ses feuilles se poursuit avec des moyens classiques, l'IGN examine la possibilité d'en organiser les informations de manière

¹⁹ . Cuenin, René, « Un nouvel équipement de pliage automatique », *Bulletin d'information de l'Institut géographique national*, n° 23, septembre 1973, p. 30.

²⁰ . « Cartes touristiques et régionales », *Bulletin d'information de l'Institut géographique national*, n° 8, juillet 1969, p. 43-44.

²¹ . Alinhac, « L'entretien de la carte... », *op. cit.*, p. 6.

²² . Une part importante de ce chapitre est tirée d'une interview de Didier Blaquièrre, chef de produit cartographique à la direction de la production des référentiels à l'IGN, Saint-Mandé, le 4 décembre 2015, et de sa relecture attentive.

²³ . Alinhac, *La carte de France...*, *op. cit.*, p. 9.

²⁴ . « La table traçante automatique de l'I.G.N. », *Bulletin d'information de l'Institut géographique national*, n° 12, décembre 1970, p. 22-26.

numérique. Il s'engage dans le développement d'une base de données topographiques – la *Bd Topo* – dont un des objectifs est de faciliter l'entretien de la carte au 1:25 000. Considérée comme un moyen d'avenir pour conserver la documentation topographique et la tenir à jour, cette base est organisée feuille à feuille, suivant le tableau d'assemblage de la carte au 1:50 000. On envisage de couvrir l'ensemble du territoire national en quinze ou vingt ans.

Après quatre années de travaux, le premier document dressé à partir de cette base – une feuille de la région de Montpellier – est publiée en 1993. Le résultat obtenu résulte de la combinaison de tracés automatiques et d'ajustements effectués de manière interactive à l'écran. L'auteur du rapport de cette expérience note que l'opération a été longue et fastidieuse mais que les recherches d'automatisme sont prometteuses. Le modelé du terrain, les courbes de niveau et l'estompage, dressés par la machine à partir d'un modèle numérique de terrain, semblent satisfaisants. Par contre, la figuration du rocher reste problématique. La nouvelle base de données est alors présentée comme l'avenir de la carte de France, l'auteur n'hésite pas à évoquer une production de quatrième génération après la carte de Cassini, celle de l'état-major et celle au 1:50 000²⁵.

Cette expérience conduit à une nouvelle modification de la facture de la carte. Elle fait correspondre les catégories de sa légende avec celles de la base de données, on la désigne *Type 1993*. Ce type est aussi conçu pour faciliter la rédaction cartographique en fonction des outils informatiques disponibles. Ainsi, les symboles routiers sont affinés et on réduit la généralisation de leurs tracés. Par ailleurs le *Type 1993* résulte aussi d'un enrichissement important de la légende relative aux édifices remarquables. Elle différencie les équipements industriels, agricoles, les installations commerciales et les bâtiments publics ou administratifs. Au contraire le traitement de la végétation prend en compte une surface minimale par unité de telle manière que les jardins de certains quartiers pavillonnaires, très verts suivant les factures précédentes, semblent avoir été touchés par une vague de déforestation²⁶.

Régression

Un premier bilan, établi dix ans après la mise en place de la *Bd Topo*, montre que si toutes les grandes zones urbanisées sont traitées par la base de données, sa couverture ne dépasse pas un quart à un tiers de l'ensemble du territoire national. Elle se révèle alors trop lourde pour être complétée dans un délai raisonnable. Ainsi, au début des années 2000, la *Bd Topo* est-elle remplacée par une nouvelle base, la *Bd Pays*. Version allégée de la précédente, elle présente l'avantage d'être plus facile et plus rapide à documenter. Cette base comporte des informations sur le bâti, l'hydrographie, les routes, les lignes de chemin de fer et le modelé du terrain mais aucune donnée sur la végétation. Ainsi, elle ne permet pas de produire une cartographie à jour suivant le *Type 1993*, élaboré pour correspondre aux informations disponibles dans la *Bd Topo*. *In fine*, les feuilles publiées en *Type 1993* couvrent un quart du territoire français. A partir du début des années 2000, le système de production doit en quelque sorte régresser. Il passe de l'exploitation de données géoréférencées à un travail de dessin basé sur l'interprétation d'orthophotographies.

²⁵ . Meyer, M.A., « Montpellier Série Bleue. Réalisation d'un prototype de carte à partir de la *Bd Topo* », *Comité français de cartographie*, bulletin n° 138, déc. 1993, p. 5-7.

²⁶ . Chappart Gérard, Reynard, Nicolas, « La carte topographique française de 1887 à nos jours », *Le monde des cartes*, n° 191, mars 2007, p. 57.

Pour les feuilles qui figurent les trois quarts du territoire non couvert par le *Type 1993*, la mise à jour par rédaction manuelle reste la seule solution. Mais, en 2003, la méthode de rédaction évolue avec l'abandon du dessin à la main. Les films des originaux de la carte – on en compte plus de 9000²⁷ – sont alors numérisés en haute résolution et organisés, couche par couche, dans un système informatique de traitement d'image. Des outils de retouche et de dessin permettent d'apporter des modifications en mode image, pour gommer des parties devenues obsolètes par exemple, et d'ajouter de nouveaux éléments, en mode vectoriel. Ce système, qui est en service jusqu'en 2012, permet d'accélérer la mise à jour des documents. Ainsi, on est passé d'une moyenne d'âge de dix ans par feuille en 2003 à six ans en 2011.

Ensuite, avec la fin de la constitution initiale de la *Bd Pays*, on réorganise le processus de mise à jour de la base de données. Les révisions exploitent à la fois des photographies aériennes et le résultat du travail de 120 topographes répartis dans les agences régionales de l'IGN. Ils ont pour mission d'effectuer des vérifications sur le terrain tous les quatre ans en milieu rural et tous les ans dans les zones urbanisées.

Nouvelle tentative

Ce changement donne lieu à la définition du *Type 2010*. Il est déterminé en fonction des catégories du référentiel à grande échelle – RGE²⁸ et surtout de la nouvelle base de données – la *Bd Topo 2* – progressivement enrichie pour approcher la qualité et la diversité de la *Bd Topo* de première génération. Cette nouvelle base de données couvre l'ensemble du territoire national de manière continue²⁹. Ce rapprochement avec la situation antérieure permet en 2011 de revenir à une rédaction automatisée et d'envisager qu'une dizaine d'années seulement seront nécessaires pour réfectionner l'ensemble de la carte au 1:25 000. Cette estimation est réduite à six ans quelques années plus tard. Pour satisfaire ce programme, les régions rurales et de faible relief sont traitées de manière plus expéditive que les zones urbaines, touristiques et celles de montagne.

Malgré ces multiples progrès, les bases de données ne comportent pas toutes les informations nécessaires à la rédaction de la carte. Ainsi par exemple, la maille du modèle numérique de terrain disponible n'est pas assez fine pour autoriser une rédaction automatique satisfaisante des courbes de niveau, de l'estompage et du rocher dans les régions montagneuses, ce sont toujours leurs versions anciennes – manuscrites *rasterisées* – qui sont exploitées.

En 2015, la carte au 1:25 000 est l'objet d'une nouvelle transformation. Les feuilles sont une fois de plus regroupées par deux – ouest et est. Chaque nouvelle feuille correspond au périmètre d'une feuille de la série au 1:50 000 dont le découpage organise quasiment l'ensemble de la production cartographique française depuis plus d'un siècle. Cette transformation ne touche pas seulement le format des feuilles. La nouvelle carte – désignée *SB – Série Bleue – Randonnée et plein air* – succède aux multiples versions de la série *Bleue*. A ce titre, ses feuilles portent à la fois une légende topographique et une version allégée de la légende touristique. Suivant un rythme de 150 nouvelles feuilles par an, la publication initiale est achevée en 2019. Alors que sa grille de découpage – en rectangles

²⁷ . Soit une moyenne de huit planches pour une feuille de la série *Bleue* et de douze pour une feuille de la série *Top 25*.

²⁸ . Le RGE est composé de cinq bases de données : Bd ortho, Bd topo version 2, Bd parcellaire, Bd adresse et RGE alti.

²⁹ . Braun, Arnaud, *et al.*, « Une nouvelle chaîne de production pour les cartes topographiques à l'IGN. », *Bulletin du comité français de cartographie*, n° 194, décembre 2007, p. 76-86.

juxtaposés – aurait permis de couvrir l'ensemble du territoire suivant un tableau d'assemblage unique d'environ 1100 feuilles, la nouvelle série SB en compte seulement 707. Elle ne figure pas les régions touristiques : massif des Alpes, Corse... couvertes par la série *Top 25* en 387 feuilles.

Cette ultime mutation fait de la version imprimée de la carte au 1:25 000 un pur produit de loisir. Elle a été d'autant plus aisée à mettre en place que, depuis plusieurs années déjà, la version exploitée par les professionnels de la topographie est délivrée en format numérique et organisée en couches d'informations séparées associées à des tables de données. Pour cette version, qui couvre de manière continue l'ensemble du territoire national, les notions de découpage, de feuilles et de tableau d'assemblage sont à classer au rayon des antiquités.

Vers une couverture générale homogène

La publication de la série SB met fin à plus d'un demi-siècle – 1953-2015 – au cours duquel la carte de France au 1:25 000 a été publiée sous une vingtaine de formes différentes par la taille des feuilles, leur facture, leur légende, leur habillage, ou encore leur titre générique. Or, aucune de ces formes n'a donné lieu à une couverture générale, elles se complètent, se succèdent, se superposent ou bien se remplacent suivant des logiques qui ne sont pas toujours faciles à suivre et dans une confusion où la carte topographique de base et ses dérivés touristiques entretiennent une relation dont la hiérarchie s'inverse au début des années 2000.

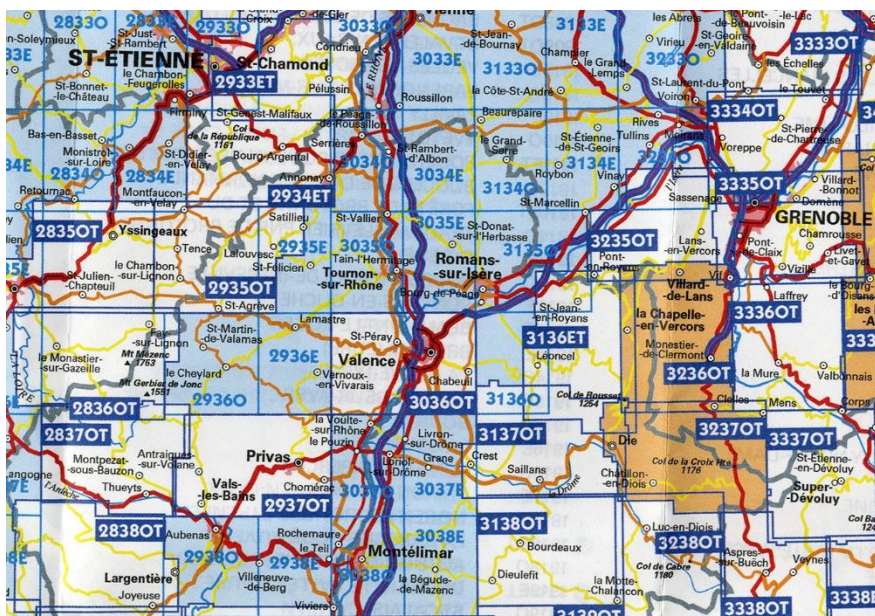
En effet, au moment où elle est mise en place, au milieu des années soixante-dix avec la série violette, la version touristique de la carte au 1:25 000 est considérée comme un dérivé de la version topographique. A partir du début des années 2000, avec le développement de la nouvelle version touristique (*Top 25*) en grand format, d'une part, et la commercialisation de la version numérique, d'autre part, certaines feuilles de la carte de base, en format plus petit, ne répondaient à aucune demande ; il a donc été décidé d'en suspendre la publication. La version dérivée a ainsi remplacé la carte de base dont elle était issue ! Ces deux versions faisaient effectivement double emploi mais la décision de conserver seulement la *Top 25*, dont les feuilles ne suivent pas une grille de découpage régulière et présentent d'importantes superpositions, a eu pour effet de compliquer sérieusement le tableau d'assemblage et le repérage des feuilles [fig. F1953/e].

Du militaire au touriste

Héritier direct du Service géographique de l'armée, l'IGN reste pendant quelques décennies très dépendant de la demande militaire. La baisse de cette demande à la fin des années cinquante et la croissance simultanée du marché civil orientent l'IGN vers la clientèle correspondante³⁰. Dès le début des années soixante, il participe à des foires expositions et complète la promotion de ses produits cartographiques par des actions publicitaires, des présentations au public, des démarches auprès des revendeurs et de la presse³¹. Les cartes publiées par l'IGN n'ayant pas été conçues pour la nouvelle clientèle visée, ces activités restent cependant assez marginales. Afin de contourner cette difficulté

³⁰ . En 1959, alors que l'imprimerie est débordée par la production destinée à l'Algérie d'une part et à l'Otan d'autre part, les commandes militaires de cartes régulières accusent une forte baisse. *Rapport pour 1959*, p. 49.

³¹ . Les commandes militaires représentent seulement 53 % du chiffre d'affaire de l'IGN en 1960. *Rapport pour 1960*, p. 57-66 ; *Rapport pour 1962*, p. 41-46 ; *Rapport pour 1965*, p. 48.



F1953/e. Un assemblage inextricable

L'abandon de la carte topographique (*Série Bleue*) dans les régions couvertes par la carte touristique (*Top 25*) a eu pour effet de compliquer sérieusement le tableau d'assemblage. – Extrait de *Catalogue. Série Bleue et Top 25 – 2015*, Paris, IGN, 2015.

L'Institut se dote en 1966 d'un groupe de recherche chargé d'étudier la réalisation de cartes spéciales, touristiques ou thématiques, susceptibles d'intéresser un large public. Au cours de la même année, il publie un premier document à vocation explicitement touristique. Il s'agit d'une carte d'Andorre à l'échelle 1:80 000. Pour en promouvoir la vente et attirer la presse, un artiste cartographe, chargé de dédicacer son œuvre et de rencontrer la clientèle, effectue une mission de quelques jours sur place³². L'année suivante, l'IGN devient un établissement public qui dispose non seulement d'une identité juridique mais aussi d'une autonomie financière. A partir de ce moment-là, la recherche de nouveaux marchés pour distribuer sa production devient la principale mission du service de cession des cartes. La publication d'une nouvelle carte touristique – *Porquerolles* au 1:15 000 – donne lieu à une action semblable à celle organisée en Andorre l'année précédente³³. En 1968, la carte au 1:25 000 de la forêt de Fontainebleau est un succès, on en vend plus de 8000 exemplaires dans l'année³⁴. De toute évidence, une clientèle ne trouve pas son compte dans la cartographie disponible, qu'elle soit publiée par l'IGN ou par ses concurrents. Sur la base de ces premières expériences et de leurs résultats, l'Institut accroît sa production de cartes touristiques. Il publie plusieurs feuilles des massifs alpins et pyrénéens avant la fin des années soixante. Quelques années plus tard, la multiplication de ces documents, composés comme des monographies publiées au coup par coup, donne lieu à une réorganisation. Elle prend la forme d'une collection à l'échelle 1:25 000 qui, sous le titre générique *Carte touristique 1:25 000* et un habillage homogène, regroupe les secondes éditions des documents publiés en ordre dispersé quelques années plus tôt. Sa mise en place ne se fait pas sans hésitation ; la première version, publiée en 1973, porte une couverture à dominante orange, les suivantes sont à dominante violette. Sur cette base, l'ensemble est désigné *Série*

³² . *Rapport pour 1966*, p. 46 ; *Exposé pour 1966*, p. 11.

³³ . *Rapport pour 1967*, p. 42.

³⁴ . *Rapport pour 1968*, p. 54.

*violette*³⁵. Il s'agit en fait d'une collection – plutôt que d'une série – d'une vingtaine de documents. Ils présentent la particularité d'une facture très soignée, imprimée en six couleurs sélectionnées, alors que la qualité de la production courante de cartes topographiques est au contraire à son niveau le plus bas³⁶. Son amélioration progressive à partir du milieu des années soixante-dix rend rapidement la série violette sans objet. Elle est abandonnée quelques années plus tard. Cependant, malgré sa courte durée, cette première expérience a montré l'intérêt de la clientèle civile pour des cartes particulières des régions touristiques.

Vers une production touristique de masse

Afin de conforter cette nouvelle orientation, le groupe de recherches cartographiques de l'IGN est chargé au début des années soixante-dix de définir les termes et les signes conventionnels d'une légende touristique³⁷. Cette décennie est également marquée par une évolution du mode de présentation des cartes. A partir de 1972, l'acquisition d'une plieuse automatique dont le rendement dépasse 100 000 feuilles par mois donne lieu à une augmentation de l'offre de cartes sous forme pliée³⁸. Au début des années quatre-vingt, dès que la publication initiale de la carte est complétée, la production à vocation touristique prend une forme plus industrielle avec l'ouverture d'une nouvelle série de feuilles dérivées à l'échelle 1:25 000 en 1982 [F1953_09 et 10], soit deux ans seulement après la publication de la dernière feuille de la série violette.

Les feuilles de cette nouvelle série sont présentées de la même manière que celles de l'édition régulière. Elles portent le même titre générique et elles sont numérotées suivant le même principe. Leur volet de couverture signifie qu'il s'agit d'une version touristique de la manière la plus laconique envisageable, par un point imprimé en violet placé au-dessus du numéro de la feuille [fig. F1953/f8]. Par contre, la figuration cartographique présente plusieurs différences avec les feuilles correspondantes de l'édition régulière. Tout d'abord, le périmètre des feuilles ne suit pas toujours la grille de découpage de la carte topographique. Il est au contraire ajusté en fonction des zones d'intérêt touristique et de manière à éviter la publication de feuilles marginales – le long des côtes et des frontières – difficiles à commercialiser. Ce découpage présente la particularité d'être à la croisée de deux pratiques, entre une grille régulière et des limites de feuilles déterminées par la configuration des lieux. De la même manière que le point violet imprimé sur la couverture de ces feuilles semble témoigner d'une sorte de timidité, leur découpage donne l'impression de rencontrer quelques difficultés à s'affranchir de celui de la carte de base.

Par ailleurs, les informations topographiques sont complétées par une importante légende touristique. Imprimée en bleu et rose-magenta, elle porte sur les itinéraires de randonnée, les équipements sportifs, les édifices remarquables, les curiosités diverses, les agglomérations touristiques et les moyens de sécurité civile [voir fig. 5, chapitre 7] : soit pas moins de 37 entrées pour la première version. Cette légende est ensuite peu modifiée, elle compte 41 postes en 2010. Pour sa part, la nouvelle version publiée en grand format depuis 2015 [F1953_16] est équipée d'une légende touristique simplifiée en 26 postes.

³⁵ . Cette désignation est un usage, les feuilles ne portent aucune mention en ce sens.

³⁶ . Cette qualité reste très prisée des alpinistes et des randonneurs qui conservent précieusement leurs exemplaires.

³⁷ . *Rapport pour 1970*, p. 25.

³⁸ . Cuenin, « Un nouvel équipement... », *op. cit.*, p. 35.



F1953/f. Une quinzaine de couvertures différentes en quarante ans de service

En quarante ans de service, les feuilles de la carte au 1:25 000 livrées sous forme pliée se partagent entre quatorze couvertures de compositions différentes et presque autant de titres dont une part importante a coexisté pendant plusieurs années. – f1. F1953_02. Carte topographique 1:25 000 – 1956-1979 ; f2. F1953_04. [série violette] – 1973-1980 ; f3. F1953_05. Carte topographique 1:25 000 – 1978-1988 ; f4. F1953_06. Série Bleue – 1979-2009 ; f5. F1953_07. Série Bleue 1:25 000 – 1982-1999 ; f6. F1953_08. Série Bleue (2) – 1978-2018 ; f7. F1953_08. Série Bleue (2) – 1978-2018 ; f8. F1953_09. Carte topographique [point violet] – 1982-1991 ; f9. F1953_11. Prototype de la série *Top 25* – 1988 ; f10. F1953_11. *Top 25* (1) – 1988-2002 ; f11. F1953_12. *Top 25* (2) – 1990-2012 ; f12. F1953_14. *Top 25* (3) – 2011-20xx ; f13. F1953_15. *Top 25* recto-verso – 2011-20xx ; f14. F1953_16. Série SB – 2015-20xx.

A partir de 1988, alors qu'elle compte déjà quelques centaines de titres, cette carte est remplacée par celle à la même échelle intitulée *Top 25*. Derrière ce nouveau titre, l'IGN franchit une étape supplémentaire quant à son détachement de la carte de base. Les limites des feuilles se libèrent progressivement de la grille de découpage régulière et leur format augmente en conséquence. Ainsi alors qu'une feuille de la carte de base est pliée en 27 volets de 23 par 11 centimètres, chaque feuille de la collection *Top 25* en compte 48. Par ailleurs, les titres des séries sont soumis à de multiples évolutions qui ne correspondent pas toujours à des modifications de leur contenu. Ils témoignent cependant d'une tendance à toujours mieux répondre aux besoins de la clientèle touristique. Ainsi, la désignation *Top 25*, adoptée en 1988, devient *Carte topographique Top 25 – Itinéraires de randonnée – Informations touristiques* en 1990 puis *Top 25 Randonnée et plein air* en 2012. Enfin, la carte qui remplace les multiples séries au 1:25 000 à partir de 2015 porte le titre *Série Bleue - Randonnée et plein air*.

Multiplication artificielle des publications

Concernant les éditions civiles commercialisées sous forme pliée, la longue liste des compositions des couvertures, des chartes graphiques ou encore des titres génériques des feuilles ne facilite pas l'investigation des documents et elle constitue un véritable cauchemar pour les usagers. Au début des années 2000, l'abandon de la première base de données, qui couvrait alors le territoire national de manière inégale, n'a pas été sans effet sur les différences entre les chartes graphiques et les légendes portées sur les feuilles de la carte au 1:25 000. Mais l'IGN n'a pas attendu cet événement pour se livrer à une multiplication des variantes. Ainsi, entre le début des années quatre-vingt et celui des années 2000, la carte à l'échelle 1:25 000 était partagée entre quatre ou cinq séries, publiées de manière simultanée. Si les séries dites *Top 25* sont plutôt concentrées dans les régions touristiques, la répartition géographique des autres reste difficile à expliquer. Ajoutant à la confusion, l'IGN publie une part importante des feuilles « en double » : pour un même périmètre, on trouve deux, parfois trois, éditions de la même année, elles portent le même numéro d'édition mais sont présentées sous des couvertures et des titres génériques différents³⁹. Cette multiplication artificielle des publications permettait sans doute de gonfler les résultats affichés dans les rapports d'activité, mais, *a posteriori*, elle semble surtout résulter d'une dispersion de moyens. Par ailleurs, elle ne simplifie pas le travail des bibliothécaires ; ce n'est pas un hasard s'il n'existe pas de liste des publications correspondantes.

Editions particulières

Une longue liste de documents partiels

Entre la succession des factures, des formes de commercialisation et des titres, on pourrait envisager de partager les 13 000 feuilles publiées par l'IGN à l'échelle 1:25 000 depuis 1953 en une multitude de catégories. Il n'est jamais aisé de définir les limites d'une série cartographique et d'en partager les feuilles de manière pertinente. La voie entre une démultiplication des types sur la base de leurs différences et la composition d'ensembles

³⁹ . Entre 1979 et 2006, les feuilles publiées « en double » représentaient 30 % du nombre des publications. Calcul de l'auteur à partir de la liste des feuilles publiées entre les n° 1526 et 1732.

plus agrégatifs à partir de leurs ressemblances est difficile à tracer dans la mesure où elle est déterminée par des hiérarchies qui ne font pas toujours l'unanimité. Ainsi, cette notice aurait pu être découpée entre plusieurs unités ; au contraire, elle aurait pu être regroupée avec celle de la carte à l'échelle 1:20 000 [F1910] dont elle constitue la descendance directe. La liste qui suit partage les feuilles à l'échelle 1:25 000 à partir de trois critères principaux : le titre générique des feuilles, leur contenu cartographique et leur présentation matérielle.

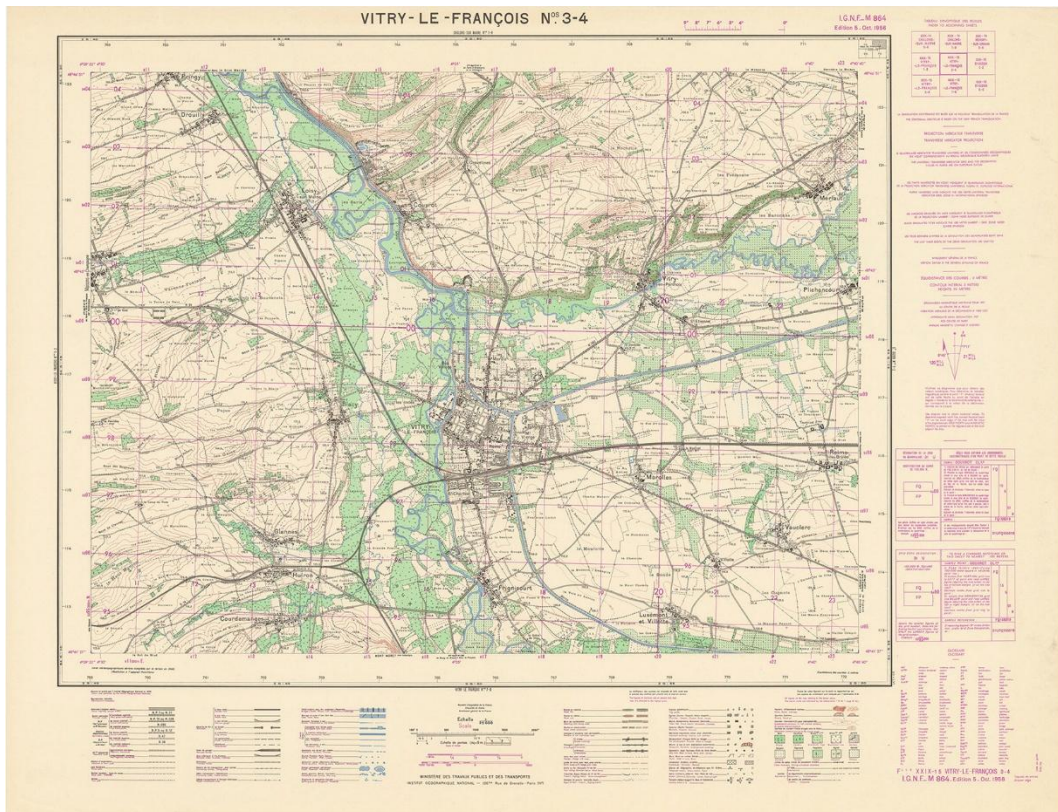
Les éditions civiles présentent toutes la particularité de figurer le territoire national de manière partielle et pas toujours complémentaire. Entre le début de cette production et 2018, la période la plus confuse a duré une quinzaine d'années – 1983-2001 – avec quatre ou cinq titres génériques en service de manière simultanée. En l'absence de catalogue complet des feuilles, le nombre de documents publiés pour chaque série et chaque variante n'est pas documenté.

F1953_01. France, carte militaire, 1:25 000, 1953-1979, série M864

La carte à l'échelle 1:25 000 est tout d'abord militaire puisque pendant plus de dix ans elle coexiste avec la version civile à l'échelle 1:20 000 dont elle constitue un dérivé [F1910]. Les informations de cette version de base sont complétées par une ou plusieurs planches surimprimées pour les données militaires. Chaque feuille, correspond au quart d'une feuille de la carte au 1:50 000, elle porte son nom suivi par les numéros des deux huitièmes considérés [fig. F1953/d]. Au-delà de cette définition générale, correspondant à l'ensemble de la série militaire désignée par le numéro M864, la facture des feuilles est l'objet de multiples transformations qui se succèdent au cours de ses 25 années de service.

Les feuilles publiées entre 1953 et 1955 ne portent pas de titre générique, le fond cartographique est imprimé en trois couleurs seulement (noir, bleu et brun) et les informations militaires sont partagées entre le violet (pour le quadrillage MTU et les coordonnées correspondantes) et le noir, pour les autres informations. A partir de 1955, les feuilles ne portent toujours pas de titre générique, leur mode de désignation est semblable à celui de la période précédente mais la cartographie est imprimée en quatre couleurs (on a ajouté du vert) et toutes les informations militaires sont de la même couleur, rouge ou violet. Sur certaines feuilles les routes dont le revêtement est « dur » sont surlignées par des traits rouges continus, celles dont le revêtement est « léger » sont surlignées par de longs tiretés, en rouge aussi. A partir de 1957, le numéro de la série, le numéro et le nom de la feuille, son numéro d'édition et la date correspondante sont regroupés dans un cadre imprimé à la fois en haut à droite et en bas à droite de chaque feuille [fig. F1953_01/c]. L'année suivante, elles sont dotées du titre générique *Carte de France _ 1/25 000*.

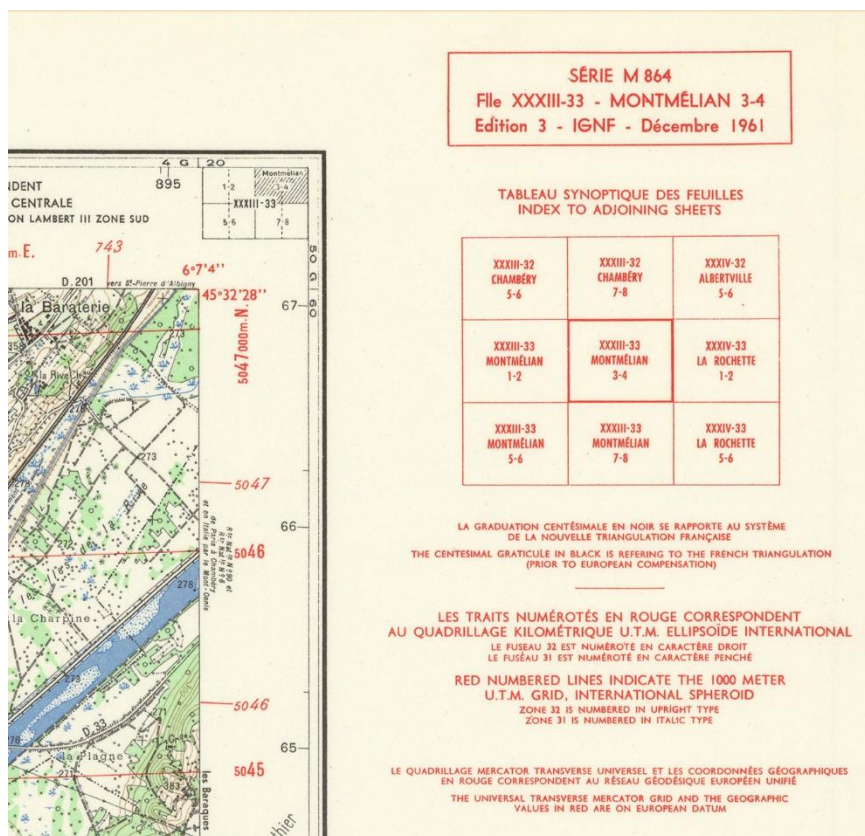
A la suite de ces quelques variations, la production est assez homogène jusqu'en 1974. La facture subit ensuite de nouvelles transformations. Alors que les spécifications de l'Otan ne sont plus en service depuis bientôt dix ans, on cesse de traduire la légende en anglais. Par ailleurs, les feuilles sont dotées d'un numéro propre imprimé en noir dans l'angle supérieur droit du cadre. Il est composé du numéro de la feuille au 1:50 000, sous la forme *XXI-12*, complété par les chiffres correspondants aux deux huitièmes représentés : 1-2, 3-4, 5-6 ou bien 7-8. A partir de la fin de l'année suivante, la rédaction suit le *Type 1972* (voir plus haut), la palette de couleurs et l'habillage des feuilles sont modifiés, leur titre générique devient : *Carte de France – 1:25 000*. Enfin, en 1976, on remplace les chiffres romains par des chiffres arabes pour la numérotation des feuilles. La publication



F1953_01/a. Carte militaire au 1:25 000, édition de 1956, feuille exemplaire
Feuille *Vitry-le-François* n° 3-4, Paris, IGNF, 1956, 73 x 56 cm.



F1953_01/b. Carte militaire au 1:25 000, extrait exemplaire pour 1953-1955
Extrait de la feuille *Arcis sur Aude* n° 3-4, Paris, IGNF, 1953.



F1953_01/c. Mentions de référence pour l'édition militaire

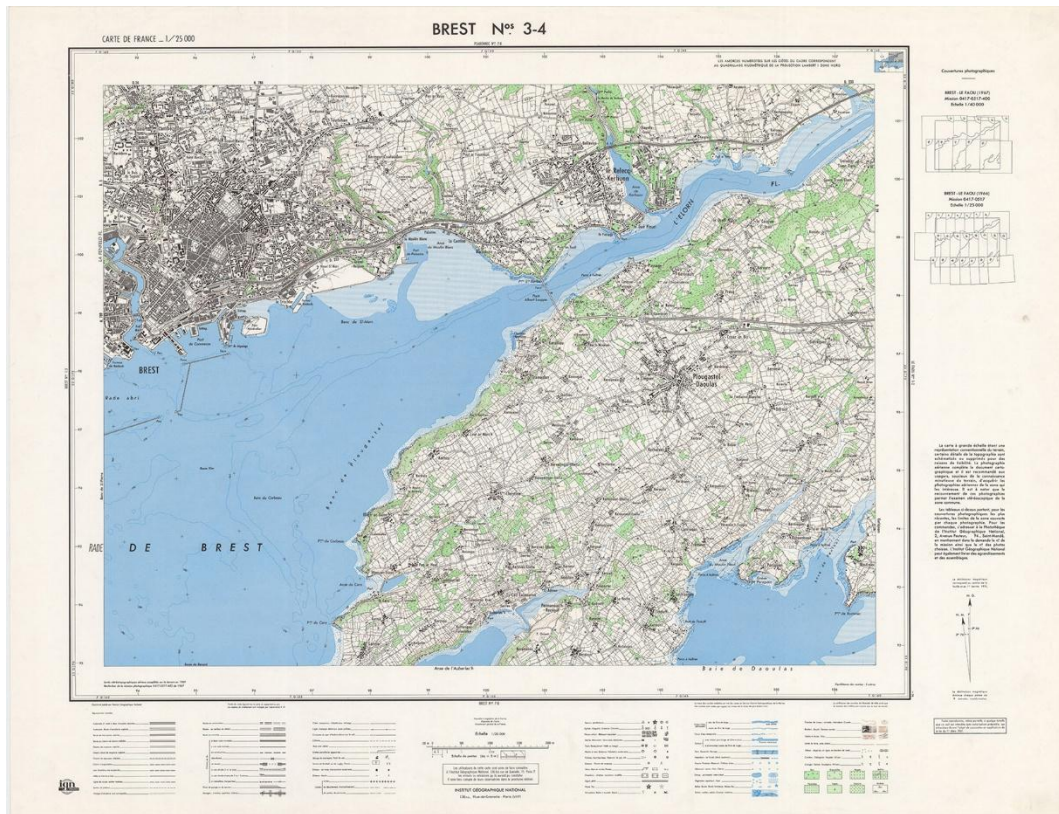
A partir de 1957, le numéro de série, le numéro et le nom de la feuille, son numéro d'édition et la date correspondante sont regroupés dans un cadre imprimé à la fois en haut à droite et en bas à droite de chaque feuille. Ces mentions constituent une référence pour les éditions militaires, elles lèvent les éventuelles ambiguïtés de datation et/ou d'édition par rapport aux autres mentions portées sur la feuille et qui correspondent à l'édition civile, mais il s'agit d'une datation administrative qui présente parfois un décalage par rapport à la date effective de publication et de mise en service. – Extrait de la feuille *Montmélián n° 3-4*, XXXIII-33, Paris, IGNF, 1961.

de cette série est abandonnée en 1978 alors qu'il manque encore quelques centaines de feuilles pour achever la couverture du territoire national.

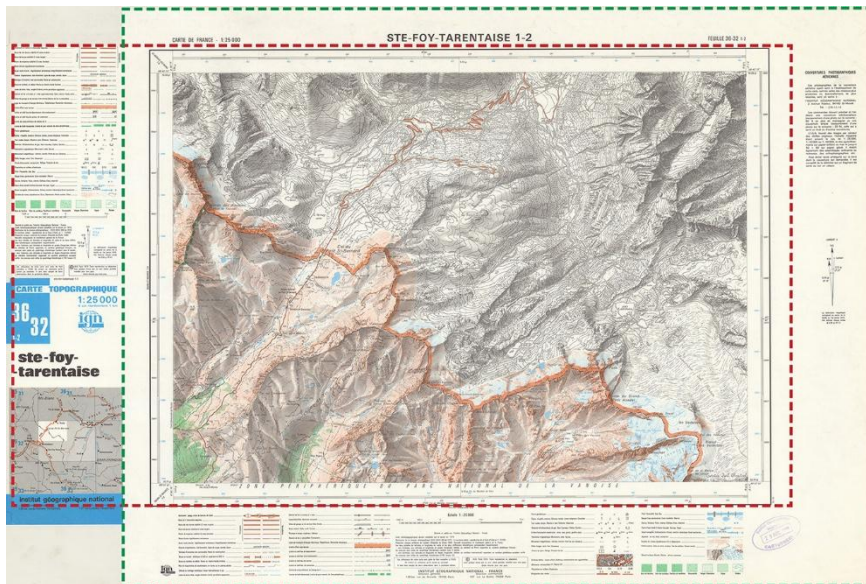
F1953_02. France, 1:25 000, 1956-1979, quarts de feuilles

Les premières feuilles de l'édition civile de la carte au 1:25 000 ont été imprimées en 1957⁴⁰. Elles ont alors un format correspondant au quart d'une feuille de la carte au 1:50 000 [F1922], soit dix par vingt minutes de grade de côté. Jusqu'en 1979, elles sont soumises aux mêmes modifications que la version militaire en ce qui concerne leur habillage, leur titre, leur numérotation et la charte graphique. Les feuilles de cette série sont assez concentrées dans le sud-ouest de la France car c'est la région la moins bien couverte par la carte au 1:20 000. Entre 1976 et 1979, chaque feuille présente la particularité d'être

⁴⁰. Quelques feuilles de cette édition portent une mention de publication datée de 1956. Mais il s'agit d'une scorie, oubliée par les rédacteurs, qui indique la date de publication de la version militaire. Comme en témoignent leurs dates d'impression, indiquées en petits caractères dans l'angle inférieur droit de chaque feuille, les versions civiles ont été imprimées à partir de 1957.



F1953_02/a. Carte topographique au 1:25 000, première génération, feuille exemplaire. – Feuille *Brest* n° 3-4, Paris, IGN, 1975, 73 x 56 cm.



F1953_02/b. Une seule matrice imprimée pour deux versions publiées
Pour chaque feuille, une même matrice imprimée est à l'origine de deux versions publiées :
la version à plat par découpage suivant la ligne tracée en vert, la version pliée suivant la ligne tracée en rouge. – Feuille *Ste-Foy-Tarentaise* 1-2, Paris, IGN, 1976.

produite en deux versions – à plat et pliée – à partir d'une même matrice d'impression. Cette matrice comporte deux légendes : une placée sur le volet de couverture de la version pliée et une placée en marge inférieure de la feuille pour la version livrée à plat. Suivant un découpage sélectif, cette matrice donne lieu aux deux documents [fig. F1953_02/b]. Ainsi on distingue F1953_02a pour la version livrée à plat et F1953_02b pour la version pliée.

Cette édition constitue la première version pliée de la carte topographique à l'échelle 1:25 000. Elle correspond à la période de transition entre le moment où on décide de commercialiser les feuilles sous cette forme et celui du passage à des feuilles de double format. Les feuilles portent le titre générique *Carte topographique 1:25 000*. On compte seulement quelques dizaines de feuilles publiées sous cette forme ; elles représentent les environs de Gap et de Briançon et sont imprimées suivant le *Type 1972*, en cinq couleurs sélectionnées (noir, bleu, vert, orange et gris pour l'estompage). Cette série est abandonnée à partir de 1978 à la faveur du doublement du format des feuilles [F1953_05]. Les plus récentes ont été imprimées en 1979.

F1953_03. France, 1:25 000, vers 1956-1964, éditions oro-hydrographique et sans teinte verte

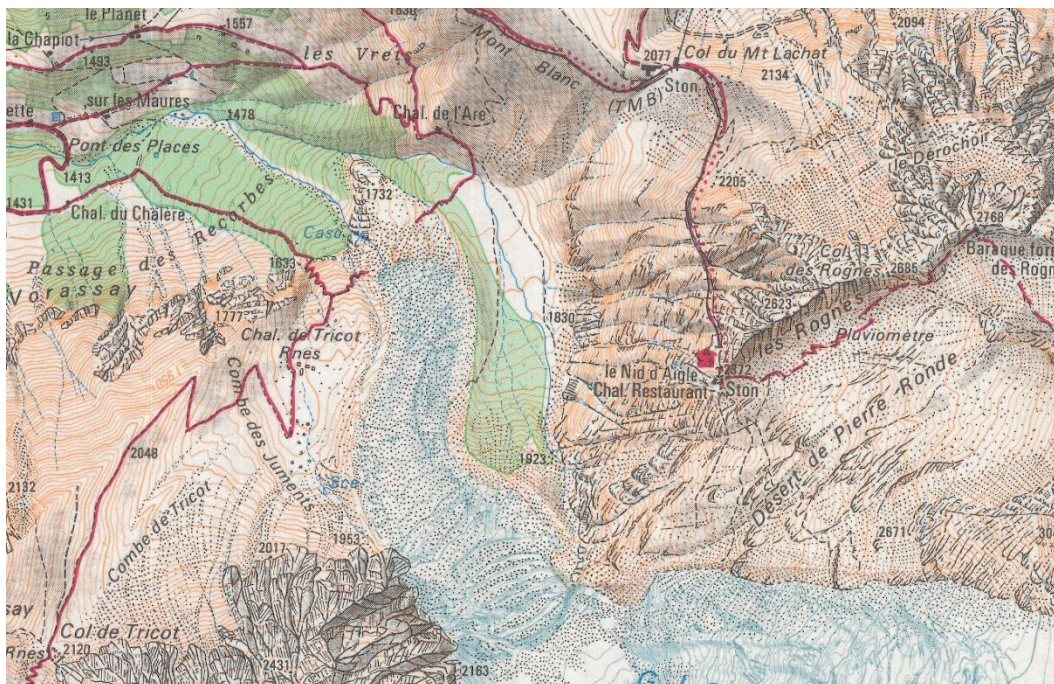
À partir du milieu des années cinquante, les feuilles de la carte au 1:25 000 sont disponibles dans deux versions civiles complémentaires destinées aux travaux techniques et/ou géographiques. La première est imprimée sans teinte verte (cette teinte occupe parfois de larges surfaces qui ne facilitent pas les surcharges thématiques), la seconde est une édition oro-hydrographique, composée des planches de bleu et de bistre. Ces documents sont imprimés à partir des mêmes planches que la version topographique et leur production ne donne pas lieu à une dépense considérable. Par contre leur stockage est particulièrement dispendieux. Il l'est d'autant plus que le nombre des feuilles vendues chaque année est faible. Dans ce contexte, la direction de l'IGN décide en 1964 d'interrompre la publication régulière de ces deux versions. Elle propose cependant d'en produire sur commande, pour les usages pédagogiques en particulier⁴¹.

F1953_04. Régions de montagne, tourisme, 1:25 000, 1973-1980, environ 20 feuilles, série violette

Depuis le début des années soixante, les cartes touristiques au 1:25 000 sont publiées comme des monographies. Face à leur multiplication, l'IGN décide en 1973 d'en uniformiser le format, le tirage et la facture avec la création d'un ensemble particulier dont les feuilles sont intitulées *Carte touristique 1:25 000*. Il s'agit d'une collection composée de mini-séries (2 à 3 feuilles chacune) et de quelques monographies. Les feuilles présentent la particularité d'être livrées sous forme pliée avec une couverture imprimée dans un angle du document cartographique. Sur la base de la dominante violette de cette couverture (à partir de 1975) cet ensemble a été désigné *série violette* dans les catalogues et par les usagers mais les feuilles ne portent pas ce titre.

Le périmètre des feuilles est variable, il est déterminé en fonction des zones d'intérêt touristique. La taille maximale – 121 x 92 centimètres – correspond à un pliage en

⁴¹ . « Cartes oro-hydrographiques et éditions sans teinte verte », *Bulletin d'information de l'Institut géographique national*, n° 1, novembre 1964, p. 12.



F1953_04/a. Carte touristique au 1:25 000, série violette, extrait exemplaire

La facture des feuilles est particulièrement soignée, elles sont imprimées en six couleurs sélectionnées soit en aplat, soit en tramé, soit en similitravure (pour l'estompage), soit en hachures. – Extrait de la feuille *Massif du mont-blanc*, n° 232, Paris, IGN, 1975.

44 volets (4 x 11) de 23 par 11 centimètres. On note des hésitations quant au titrage des feuilles mais, à partir de 1975, celles des mini-séries portent chacune trois niveaux de titre : collection, mini-série et feuille. Dans les Pyrénées en particulier, certaines feuilles moyennes sont titrées comme des monographies alors qu'elles constituent *de facto* une mini-série.

La facture des feuilles est très soignée, elles sont imprimées en six couleurs – noir, jaune, cyan, magenta, vert et orange – soit en aplat, soit en tramé, soit en similitravure (pour l'estompage), soit en hachures. A ce titre, elles sont plus complètes et plus lisibles que les feuilles de la carte topographique régulière⁴². Malgré l'intention initiale de l'éditeur, les documents publiés dans le cadre de cet ensemble présentent une forte hétérogénéité. Ainsi par exemple, la couverture des deux premières feuilles, publiées en 1973, n'est pas violette mais orange ; par ailleurs, la feuille des environs de Marseille et de Cassis est à l'échelle 1:15 000...

Les dernières feuilles sont publiées en 1980, elles sont remplacées à partir de 1983 par la série *point violet* [F1953_09 et 10] qui constitue un ensemble plus abondant et plus homogène mais dont la facture n'est pas aussi détaillée.

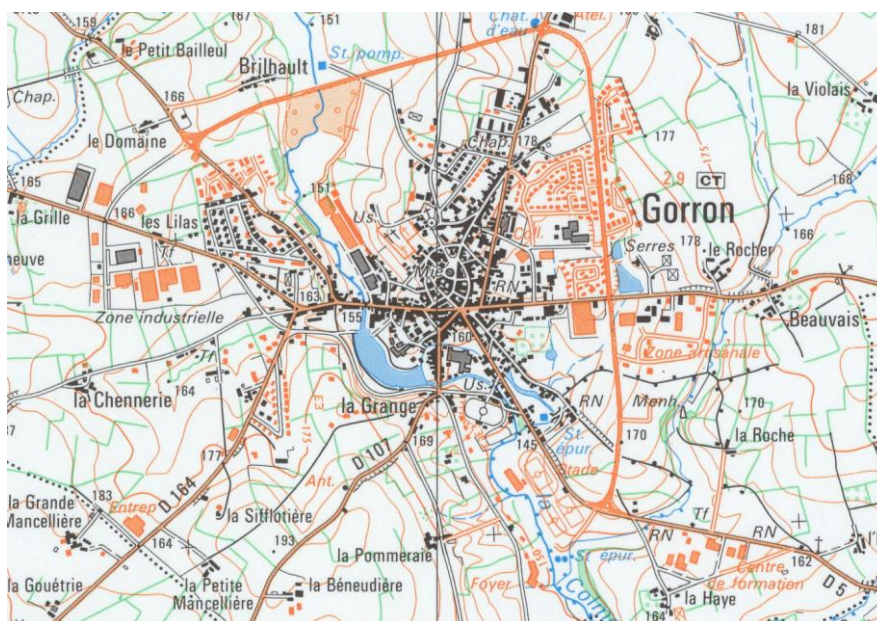
F1953_05. France, 1:25 000, 1978-1988, demi-feuilles

En 1978, l'IGN réduit le nombre de feuilles de la carte au 1:25 000 en doublant leur taille. Le nouveau format correspond à une demi-feuille de la carte au 1:50 000, soit vingt minutes de grade de côté. Les feuilles sont commercialisées sous forme pliée en 28 volets

⁴² . Alinhac, Georges, « Histoire de la cartographie des montagnes », *Bulletin d'information de l'Institut géographique national*, n° 48, 1983, p. 7.



F1953_05/a. Carte topographique au 1:25 000, seconde génération, extrait exemplaire. – Suivant le *Type* 1972, le tracé des routes est renforcé en orange. – Extrait de la feuille *Rochefort*, n° 1430 Ouest, Paris IGN, 1980.



F1953_05/b. Carte topographique au 1:25 000, seconde génération, édition provisoire avec corrections

Pour certaines éditions considérées comme provisoires, les révisions de la planimétrie, imprimées en noir dans la version régulière, sont imprimées en orange. – Extrait de la feuille *Gorron*, n° 1417 Est, Paris, IGN, 1990.

(4 x 7) de 23 par 11 centimètres. Comme avec la version précédente en quarts de feuille [F1953_02], la page de couverture est intégrée à la planche d'impression, elle porte le titre générique *Carte topographique 1:25 000*. Compte tenu du nouveau format, les feuilles ne sont plus désignées par les huitièmes de la carte au 1:50 000 mais, jusqu'en 1981, par les

mentions *Est* ou bien *Ouest* en complément du numéro et du titre de la feuille au 1:50 000. Pour quelques feuilles marginales, en bord de mer ou bien le long des frontières, la mention complémentaire peut être *Nord* ou *Sud*. Dans certaines éditions considérées comme provisoires, les révisions de la planimétrie, imprimées en noir dans la version régulière, sont imprimées en orange.

Les feuilles les plus récentes ont été imprimées en 1988. Mais, à partir de 1979, cette série est publiée en même temps que la *Série Bleue* qui, à terme, lui succède [F1953_06 à 08]. A partir du début des années quatre-vingt et pendant toute la période de coexistence des deux séries, suivant le principe adopté pour la *Série Bleue*, l'IGN modifie le mode de composition des titres des feuilles. On l'a examiné, chaque feuille à l'échelle 1:50 000 correspond à deux feuilles au 1:25 000. Celle qui comporte dans son champ le lieu désigné par le titre de la feuille au 1:50 000, conserve ce titre mais la mention *Est* ou *Ouest* est alors appliquée à son numéro ; pour sa part, la feuille voisine porte un nouveau titre qui correspond au lieu le plus important figuré dans son champ. Sur les deux feuilles un texte explicatif rend compte de cette particularité⁴³.

F1953_06, 07 et 08. France, 1:25 000, 1979-20xx, Série Bleue

A partir de 1974, pour chaque série cartographique livrée sous forme pliée, l'IGN utilise la couleur dominante de sa couverture pour la désigner⁴⁴. Ce mode d'identification débute avec les séries *Rouge* (1:250 000) et *Verte* (1:100 000), il est ensuite appliqué à la carte au 1:50 000 (série *Orange*) et enfin, à partir de 1979, à celle au 1:25 000, dont les couvertures sont à dominante bleue et donne lieu de la *Série Bleue*.

Cette série inaugure également un nouveau mode de désignation des feuilles, plus indépendant de la carte au 1:50 000 que le précédent. Jusqu'alors, chaque feuille au 1:25 000 portant le titre de celle au 1:50 000 qui la contient. Cette marque de filiation est remplacée par un titre propre à chaque feuille, correspondant au nom du lieu le plus important figuré dans son champ. Pour certaines éditions considérées comme provisoires, les révisions de la planimétrie, imprimées en noir dans la version régulière, sont imprimées en orange. Dès sa naissance en 1979, la *Série Bleue* se décline en deux versions.

Version topographique 1979-2009 – F1953_06 et 07

Cette carte est identique à la version précédente [F1953_05] s'agissant de son contenu cartographique. La principale différence porte sur la composition de la couverture et le titre générique des feuilles. Ce titre – *Série Bleue* – est évidé en blanc sur fond bleu foncé. Les feuilles sont pliées en 27 volets (3 x 9) de 23 par 11 cm. Les plus récentes publiées sous cette forme datent de 2009.

A partir de 1982, l'IGN introduit une nouvelle composition de couverture pour une série désignée *Série Bleue 1:25000* [F1953_07]. Cette couverture, imprimée en bleu sur fond blanc, est assez semblable à celle de la *Carte topographique* [F1953_05] publiée à partir de 1978. Les feuilles correspondantes sont pliées en 28 volets (4 x 7). Cette similitude est assez troublante et semble témoigner d'une sorte de retour en arrière difficile à expliquer. Cette ambiguïté est renforcée par le fait que plusieurs centaines de feuilles sont

⁴³ . Ainsi par exemple, la feuille *périers*, 1312 ouest, porte la mention « partie OUEST de la feuille au 1:50 000 de CARENTAN », sa voisine, *cairentan*, 1312 est, porte la mention « partie EST de la feuille au 1:50 000 de CARENTAN ».

⁴⁴ . *Catalogue IGN*, avril 1974.

alors publiées en double (même contenu cartographique, même numéro d'édition, même année de publication) sous les deux versions de couverture. Cette couverture et le titre correspondant sont abandonnés en 1999.

Certaines feuilles (publiées sous l'un ou l'autre titre) portent un quadrillage complémentaire et des coordonnées compatibles avec celles exploitées par les GPS⁴⁵. Leurs couvertures sont estampillées avec la mention *Compatible GPS*. Cette mention apparaît sur des feuilles datées à partir de 1979 alors que le système GPS n'a pas été ouvert aux usages civils avant le milieu des années quatre-vingt-dix. Cette incohérence résulte de réimpressions postérieures à 1995 dont la date de publication initiale n'a pas été actualisée.

Version grand public 1978-20xx - F1953_08

L'introduction de la Série Bleue en 1978 correspond aussi au début d'une production particulière destinée au grand public (et pas seulement aux voyageurs ou aux sportifs). Sous le titre *Carte topographique – Série Bleue – Itinéraires de randonnée*, l'IGN publie une version de la carte au 1:25 000 qui, sans être vraiment touristique (elle ne comporte pas la légende correspondante), indique les itinéraires de randonnée pédestre par une surcharge de couleur magenta. Ces informations sont fournies à l'IGN par la fédération française de randonnée pédestre. Les feuilles sont du même format que celles de la série Bleue et pliées en 27 volets de 23 par 11 cm. A partir de la fin des années quatre-vingt, les feuilles situées le long des frontières ou bien en bord de mer peuvent être de format plus grand de manière à éviter la publication d'une feuille supplémentaire dont la plus grande part représenterait des territoires étrangers ou bien la mer ; par ailleurs quelques feuilles débordent aussi de leur cadre pour se raccorder avec celles de la série *Top 25* publiée à partir de 1988 [F1953_11]. Les deux séries sont donc parfois complémentaires, parfois superposées. Cette série a été remplacée en 2019 par la nouvelle version dont les feuilles ont un format double [F1953_16].

F1953_09 et 10. France, tourisme, 1:25 000, 1982-1993, au moins 203 feuilles, point violet

A partir du début des années quatre-vingt, pour succéder à la première série touristique publiée entre 1973 et 1980 [F1953_04], l'IGN publie une nouvelle carte destinée à la même clientèle mais dont le périmètre est plus large. Elle est produite par dérivation de deux cartes plus anciennes [F1953_05 et 06] qui présentent l'intérêt de figurer des zones géographiques complémentaires. Ainsi, les feuilles de cette série se partagent entre deux catégories, elles portent des titres génériques différents, hérités de celles dont elles sont dérivées : *Carte topographique 1:25 000* et *Série Bleue 1:25 000*. Leurs couvertures sont composées exactement comme celles des cartes topographiques et elles portent les mêmes mentions. La seule différence est un point de couleur violette, ajouté dans le rectangle bleu situé au-dessus du numéro.

Sur la carte proprement dite, les informations topographiques sont complétées par des renseignements touristiques qui donnent lieu à une légende particulière de 37 postes. Par ailleurs, le périmètre de certaines feuilles est ajusté en fonction des zones d'intérêt

⁴⁵ . En plus des coordonnées géographiques en grades référées au méridien de Paris (chiffres et graticule en noir) et des coordonnées Lambert référées au NTF-IGN69 (chiffres en bleu et amorces du graticule en noir), ces feuilles portent les coordonnées du quadrillage Mercator Transverse Universel rapportées au système géodésique mondial WGS84 ou bien RGF93 (chiffres et graticule en bleu).

touristique. Pour les autres, il est remarquable qu'elles sont semblables à la version topographique en ce qui concerne leur description bibliographique. Elles portent les mêmes titres, mentions de responsabilité, mentions d'édition et dates. Les seules différences sont graphiques : le point violet sur la couverture, la légende et les signes conventionnels correspondants. Cette carte est remplacée par la série *Top 25* [F1953_11] à partir de 1988 mais sa publication se prolonge jusqu'en 1993.

F1953_11 et 12. France, tourisme, 1:25 000, 1988-2012, Top 25, versions 1 et 2

La carte intitulée *Top 25* succède à la carte touristique *point violet* [F1953_09 et 10] dont les dernières feuilles sont datées de 1993. Comme les éditions topographiques, les séries touristiques coexistent autant qu'elles se suivent.

Au cours de l'année 1988, l'IGN publie une première feuille de cette nouvelle carte, elle représente le massif du Puy-de-Sancy⁴⁶. Elle porte le titre générique *Tourisme*, apposé en-dessous de son numéro. Le caractère laconique de cette mention n'est pas sans rappeler le point violet de la série touristique immédiatement précédente. Les autres caractéristiques de cette feuille – mode de découpage et légende touristique – confirment cette filiation. Cette feuille, unique en son genre est un prototype de la nouvelle série publiée à partir de la même année, sous le titre générique *Top 25*.

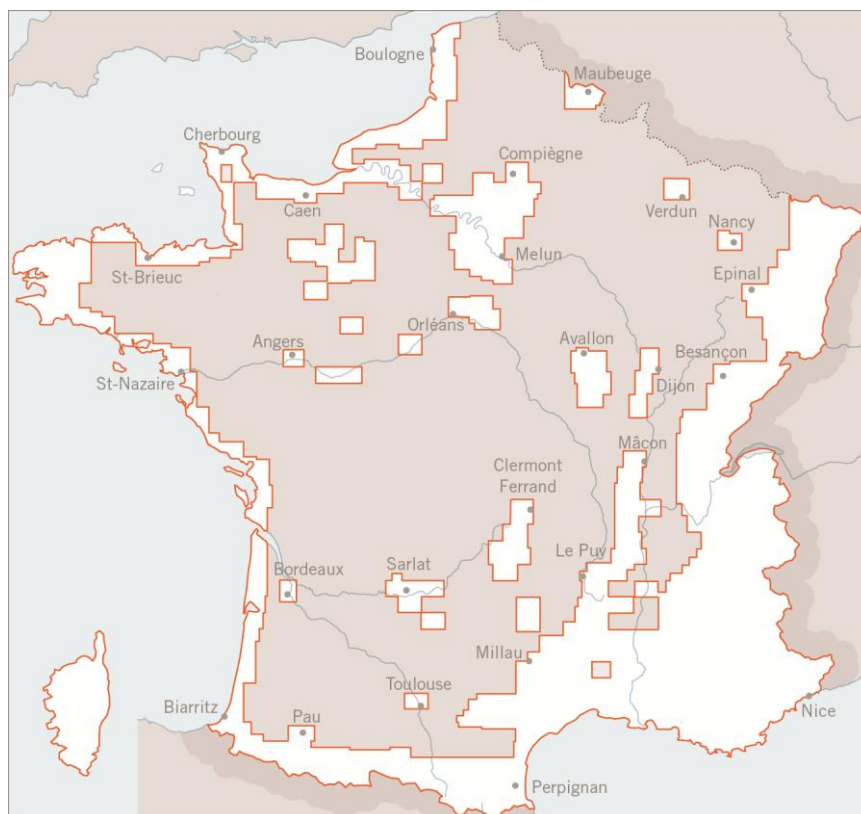
Ce titre inscrit la nouvelle carte au 1:25 000 dans un ensemble plus vaste de publications cartographiques. A ce moment-là, plusieurs cartes touristiques proposées par l'IGN portent des titres génériques composés par le préfixe *Top* suivi par une indication abrégée de leur échelle. Ainsi, *Top 25* correspond à la carte au 1:25 000 et *Top 100*, à celle au 1:100 000...

A l'image des séries touristiques précédentes, le découpage des feuilles de cette carte suit des limites régionales. Leur numérotation les rattache cependant au découpage régulier. Chaque feuille porte le numéro de la feuille régulière dont le périmètre est le plus proche du sien et il est suivi par la lettre T. Ainsi, la plus grande part de la feuille *1809 OT* figure la zone couverte par la feuille *1809 O* de la série topographique. Les feuilles de cette série portent aussi une légende touristique, les signes conventionnels correspondants et le tracé des chemins de randonnée⁴⁷. A ce titre, elle est concurrente de la carte de randonnée publiée à partir de 1983 [F1953_08]. Mais cette carte n'a pas vocation à couvrir l'ensemble du territoire national, au contraire. Ses feuilles ne s'assemblent pas, elles peuvent se superposer ou bien laisser des lacunes entre elles. De manière générale, les régions qu'elles représentent bénéficient d'une forte activité touristique. Certaines lignes de son tableau d'assemblage sont cependant déterminées en complémentarité avec celui de la série *Bleue*.

Les deux légendes, touristique et topographique, sont à la fois en français et en anglais. La plus grande part des feuilles est imprimée en quadrichromie mais, dans les régions de montagne, on ajoute une planche de couleur brun-orange pour les courbes de niveau. Afin de marquer leur différence avec les autres séries, les numéros d'édition des feuilles de cette carte débutent à la valeur 1. Les feuilles les plus récentes publiées sous ce titre datent de 2002 mais, depuis 1990, certaines feuilles de cette série portent un autre titre générique plus explicite : *Carte topographique Top 25 – Itinéraires de randonnée – Informations*

⁴⁶ . Feuille n° 2432, *Massif du Sancy*.

⁴⁷ . « Les cartes Top 25 », *Bulletin d'information de l'Institut géographique national*, n° 58, 1990-2, p. 44.



F1953_11 et 12/a. Une répartition géographique très marquée

La carte *Top 25* représente plutôt les régions touristiques, les massifs montagneux et les littoraux.

touristiques. Ce nouveau titre ne correspond pas à un nouveau contenu cartographique mais il rend mieux compte que le précédent – *Top 25* – des informations effectivement portées par la carte. Par ailleurs, les feuilles publiées sous ce titre sont pliées dans un format légèrement plus grand que le précédent, elles mesurent 24 par 11 centimètres. Certaines feuilles sont publiées avec le concours des collectivités territoriales et/ou des établissements publics intéressés : Office national des forêts, PNR de Corse, Conseil général de Haute-Corse, Club vosgien, Mémorial de Verdun... Leurs couvertures portent les logos correspondants. Les feuilles les plus récentes publiées sous ce titre datent de 2012.

F1953_13. France, tourisme, 1:25 000, 1999-20xx, environ 20 feuilles, petit format

Cette série, d'une vingtaine de feuilles, est directement dérivée de la carte touristique *Top 25* [F1953_11 et 12]. Les feuilles portent un titre générique très proche : *Mini carte Top 25 – Itinéraires de randonnée – Informations touristiques*. De taille plus petite que celle de la série source, elles sont pliées dans un format de 12 par 8 centimètres. Cette série reste marginale dans la production de l'IGN et elle semble avoir été l'objet d'hésitations quant à son maintien à la fin des années 2010. Alors qu'elle comptait une dizaine de titres à son origine, on n'en trouve plus que 2 en 2016 et elle a disparu du catalogue des publications en 2018. Elle renaît en 2020 avec 12 titres dont la moitié figure des îles ou bien des presqu'îles.

F1953_14 et 15. France, tourisme et randonnée, 1:25 000, 2011-20xx, Top 25, version 2, 387 feuilles

En 2012, l'IGN publie les premières feuilles au 1:25 000 qui résultent d'une rédaction entièrement automatisée à partir de la base de données *Bd topo2* et suivant une nouvelle facture, composée de signes conventionnels adaptés à la rédaction automatique, le *Type 2010*. Il s'agit alors de renouveler l'ensemble de la carte à cette échelle en dix ans. Pour parvenir à ce résultat, l'IGN fonde une nouvelle série qui en remplace plusieurs. Ainsi, la nouvelle carte *Top 25 Randonnée et plein air* succède à trois documents [F1953_08, 11 et 12] qui, derrière des titres et des habillages différents, présentent des contenus cartographiques trop semblables pour justifier leur coexistence. Cette carte constitue une sorte de synthèse, les feuilles portent la légende topographique, la légende touristique, les itinéraires de randonnées et les coordonnées GPS. Depuis 2015, son découpage est organisé de manière à couvrir le territoire national en complémentarité avec la nouvelle série *Bleue* en grand format [F1953_16]. Elle compte 387 feuilles.

Certaines feuilles de cette carte sont publiées en deux versions. Une version classique, sur papier normal, pliée en 44 à 56 volets de 24 par 11 centimètres et une version recto-verso imprimée sur un support plastifié indéchirable. Pour la seconde, le titre générique est suivi d'une « R » (pour *résistante*). Un bandeau de couleur rouge apposé sur la couverture la distingue de la version classique. Cette version compte une soixantaine de feuilles.

F1953_16. France, tourisme et randonnée, 1:25 000, 2015-20xx, série SB, 707 feuilles en grand format

Par son titre – *Série Bleue - Randonnée et plein air* – et par son contenu, cette carte constitue une synthèse des hésitations qui, au cours des trente-cinq années précédentes, ont fortement brouillé la publication de la carte au 1:25 000 en multipliant les versions et les variantes. La série SB remplace la série *Bleue* [F1953_08] en diminuant le nombre des feuilles. Elle est organisée en complémentarité avec la série *Top 25* pour couvrir l'ensemble de l'hexagone et de la Corse.

Cette nouvelle version présente l'intérêt du grand format des séries touristiques sans avoir l'inconvénient de la grille d'assemblage irrégulière qui les caractérisait. En effet, les feuilles ont toutes le même format, double de celui d'une feuille des séries *Bleue* antérieures. Après un premier doublement au milieu des années soixante-dix, la surface des feuilles de la carte au 1:25 000 a finalement été quadruplée depuis sa publication initiale. Ainsi, chaque feuille correspond maintenant au périmètre d'une feuille de la carte au 1:50 000 [F1922]. Cette série compte 707 feuilles suivant un assemblage complémentaire des 387 feuilles de la série *Top 25* [F1953_14] pour couvrir l'ensemble de la France continentale et de la Corse. Complémentarité doublée par une homogénéité de la facture entre ces deux documents, rédigés suivant le même code graphique : *Type 2010*.

Les feuilles de cette série mesurent 96 x 143 centimètres et sont pliées en 56 volets de 24 par 11 centimètres. C'est le plus grand format jamais imprimé par l'IGN, son adoption a été rendue possible par un renouvellement de la chaîne d'impression au cours de l'été 2015. Ce format a permis de simplifier le mode de numérotation des feuilles. Ainsi chaque feuille porte le numéro (à quatre chiffres) de celle au 1:50 000 dont elle reprend le périmètre. Pour lever les éventuelles ambiguïtés, ce numéro est suivi par les lettres SB (pour *série bleue*). Un bandeau de couleur verte en distingue les couvertures. Les indications du volet de

couverture sont en français, mais les légendes sont en français, anglais et allemand. Les 707 feuilles de la version initiale ont été achevées d'imprimer au cours de l'été 2020.

Dérivés

Compte tenu de son niveau de détail, la carte à l'échelle 1:25 000 n'a pas été beaucoup sollicitée pour produire des dérivés. On a cependant repéré quelques productions publiées dans le cadre de collaborations entre l'IGN et des éditeurs privés ou bien des collectivités territoriales.

F1953_17. Vosges, tourisme, 1:25 000, 1975-1991, 7 feuilles, coédition IGN et Club Vosgien

Cette série figure le massif des Vosges entre la région de Thann au sud et la frontière allemande au nord, à l'échelle 1:25 000. Elle compte sept feuilles de taille variable et livrées sous forme pliée dans un format de 22 par 11 cm. Leur découpage est indépendant du tableau d'assemblage de la carte topographique à la même échelle. La carte a été composée dans les ateliers de l'IGN par la superposition d'informations de deux catégories. Le fond est celui de la carte topographique, il est complété par des données relatives aux activités touristiques et aux sentiers de randonnées rassemblés par les membres du Club vosgien. A ce titre, chaque feuille porte une légende topographique, semblable à celle de la carte régulière et une légende consacrée aux informations touristiques et au balisage des sentiers ; le titre générique *Carte des Vosges 1:25 000*, est complété par un titre particulier qui correspond au nom de la région considérée. Son volet de couverture est repéré par des bandes horizontales de couleur rose, il est illustré par un dessin de paysage montagneux.

Cette série complète celle de la même région à l'échelle 1:50 000 et publiée dans le cadre de la même collaboration entre l'IGN et le Club vosgien [F1922_08]. Liste des feuilles, du nord vers le sud : *Niederbronn-les-Bains Lembach, Saverne Phalsbourg la Petite Pierre, Dabo Wangenbourg Nideck, Mont Sainte-Odile Obernai, Taennchel – Dambach, Hohneck Kaysersberg, Grand Ballon Thann.*

F1953_18. Alpes, tourisme, 1:25 000, 1979-1983, 4 feuilles, coédition IGN et éditions Didier Richard

Cette carte a été publiée dans le cadre d'une coopération entre l'IGN et une maison d'édition privée, Didier Richard, installée à Grenoble depuis 1924 et spécialisée dans l'édition de guides de randonnées. Les feuilles ont été composées dans les ateliers de l'IGN par la superposition d'informations de deux catégories. Le fond est celui de la carte topographique au 1:25 000, il est complété par des données relatives aux sentiers de promenade et aux itinéraires praticables à ski en hiver. Ces informations ont été rassemblées par les Editions Didier Richard à travers un vaste réseau de collaborateurs, dont plusieurs associations, des offices de tourisme, des compagnies de guides... A ce titre, chaque feuille porte à la fois une légende topographique, semblable à celle de la carte régulière, et une légende consacrée au repérage des itinéraires. Les quatre feuilles de cette

carte sont de taille variable mais elles sont toutes pliées dans un format de 25 par 11 cm. Chaque feuille porte le titre générique *Itinéraires pédestres et à ski*, il est complété par un numéro d'ordre et un titre particulier qui correspond au nom de la région considérée. Le volet de couverture des feuilles publiées en 1983 est illustré par une photographie.

Cette carte complète celle de la même région à l'échelle 1:50 000 en 28 feuilles et publiée dans le cadre de la même collaboration entre l'IGN et les éditions Didier Richard [F1922_17].

F1953_19. France, télécommunication, 1:25 000, 1986-1992, 3 feuilles repérées

Au milieu des années quatre-vingt, l'IGN et le Centre de câbles du réseau national (CCRN) de Pontoise s'associent pour publier une carte des artères des télécommunications à l'échelle 1:25 000, sur la base de la carte topographique à la même échelle et suivant le même tableau d'assemblage. Cette carte est produite par surimpression en rouge et bleu sur le fond de la série *Bleue*, imprimé en gris. On en a repéré quelques feuilles seulement ; pour les environs de Marseille et de Toulon : 2 feuilles publiées en 1986 et, pour les environs Nord de Paris, une seule feuille publiée en 1992. Elle porte le titre générique *Artères du réseau national*. Sa légende distingue les câbles en service (en rouge) et les câbles désaffectés (en bleu). Ces trois feuilles semblent correspondre à des prototypes, mais elles ne portent aucune mention en ce sens.

F1953_20. Alpes maritimes, tourisme, 1:25 000, 1987-1993, 9 feuilles publiées

En 1987, un an seulement avant que la série touristique au 1:25 000 – *Top 25* – ne commence à remplacer celle marquée par un point violet, l'IGN s'engage dans la publication d'une carte touristique du département des Alpes maritimes avec le soutien de son conseil général. Au contraire du mode de découpage utilisé pour les cartes topographiques, celui de cette carte suit les limites administratives des cantons. Le département en compte 18, la carte doit comporter autant de feuilles. Toutefois, en 1993, alors que la moitié des feuilles est publiée, l'IGN renonce à son achèvement. Les feuilles sont trop petites et de formats trop divers pour satisfaire la clientèle touristique. Le succès de la série *Top 25*, dont les feuilles sont plus grandes, contribue aussi à justifier cet abandon.

Les aspects touristiques se déclinent de deux manières différentes. Au recto, les données topographiques sont complétées par des informations touristiques dont la légende compte 32 postes. Les chemins de randonnées sont repérés par un tracé en rouge. Le verso de la feuille est consacré à la description détaillée des itinéraires de randonnée ; on en compte pas moins d'une centaine pour la feuille numéro 4. Les feuilles portent le titre générique *Carte-guide 1:25 000*. Elles mesurent 90 cm de hauteur par une largeur variable et sont pliées en volets de 22,5 par 11 cm. Elles sont imprimées en cinq couleurs, les quatre couleurs de base de la quadrichromie et le bistre pour les courbes de niveau.



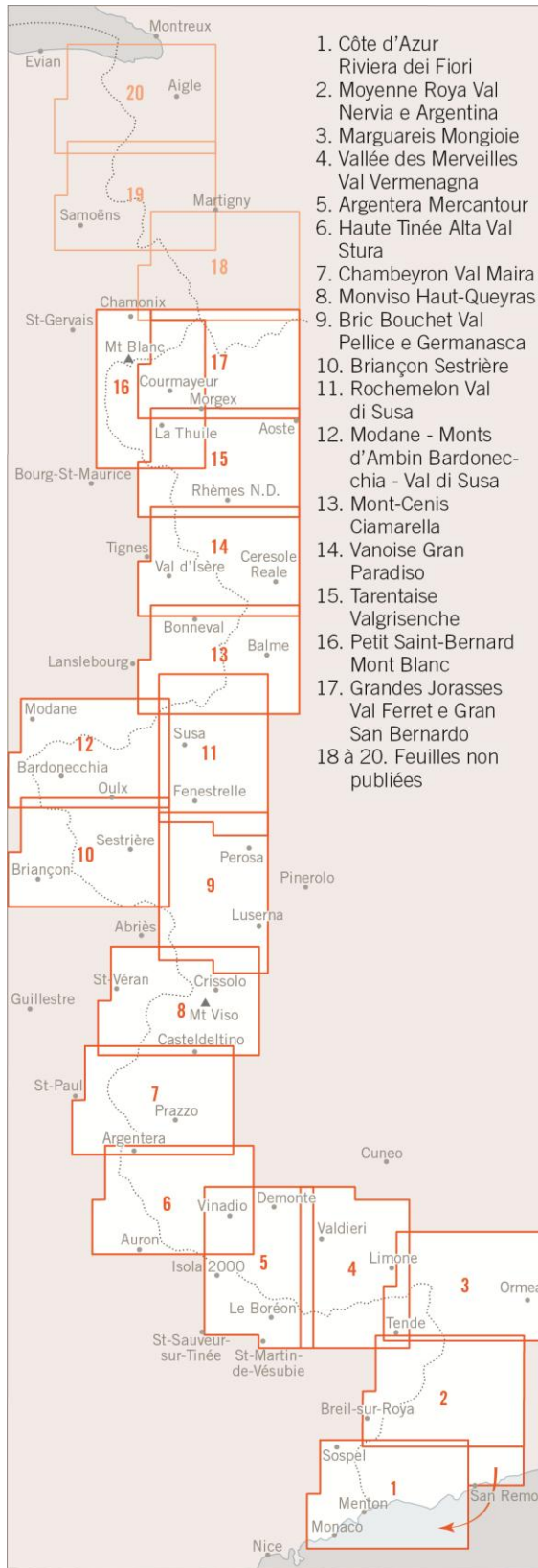
F1953_20. Alpes maritimes, tourisme, 1 :25 000, 1987-1993

F1953_21. Alpes, tourisme, 1:25 000, 2000-2005, 17 feuilles publiées, Alpes sans frontières

Au début des années 2000, avec la collaboration de l'Institut géographique militaire italien, des clubs alpins français et italiens et avec le soutien de l'Union européenne, l'IGN s'engage dans la publication d'une carte touristique des Alpes dérivée des cartes topographiques françaises et italiennes. Chaque feuille porte le titre générique *Alpes sans frontières* et un titre particulier bilingue, en Français et en Italien. Cette série présente la particularité de figurer les deux côtés de la frontière suivant le même code graphique et la même légende. Elle devait compter 20 feuilles et couvrir l'ensemble de la région frontalière entre la côte méditerranéenne et le lac de Genève. Sa publication est abandonnée en 2005 alors qu'il manque seulement 3 feuilles.

Le tableau d'assemblage de cette série est caractéristique des éditions touristiques de l'IGN, les feuilles se superposent et, en fonction de leur localisation, elles sont présentées horizontalement ou bien verticalement. Chaque feuille, de 92 par 132 cm, est pliée en 48 volets (12 x 4) de 23 par 11 cm, elle est imprimée en cinq couleurs, les quatre de la quadrichromie plus le bistre pour les courbes de niveau.

Chaque feuille est accompagnée d'un fascicule de 100 à 150 pages du même format que la feuille pliée. Il est composé de trois parties : la première, la plus importante, présente, dans l'ordre alphabétique de leur nom, les lieux touristiques remarquables, les possibilités de randonnées, les services disponibles... La seconde partie est consacrée aux lieux d'hébergement situés en dehors des centres d'habitation et la dernière propose des itinéraires de randonnées. Chaque fascicule a été produit en deux versions bilingues Français / Italien et Anglais / Allemand. Ces fascicules sont chacun commercialisés avec la carte correspondante et une légende en quatre langues imprimée sur un dépliant indépendant, dans une pochette transparente à deux volets.



F1953_21. Alpes, tourisme,
1:25 000, 2000-2005

1. Côte d'Azur
Riviera dei Fiori
2. Moyenne Roya Val
Nervia e Argentina
3. Marguareis Mongioie
4. Vallée des Merveilles
Val Vermenagna
5. Argentera Mercantour
6. Haute Tinée Alta Val
Stura
7. Chambeyron Val Maira
8. Monviso Haut-Queyras
9. Bric Bouchet Val
Pellice e Germanasca
10. Briançon Sestrière
11. Rochemelon Val
di Susa
12. Modane - Monts
d'Ambin Bardonec-
chia - Val di Susa
13. Mont-Cenis
Ciamarella
14. Vanoise Gran
Paradiso
15. Tarentaise
Valgrisenche
16. Petit Saint-Bernard
Mont Blanc
17. Grandes Jorasses
Val Ferret e Gran
San Bernardo
- 18 à 20. Feuilles non
publiées



Chapitre précédent

Chapitre suivant

Sommaire

F1926. France, 1:500 000, 1926-1959, 22 feuilles

F1954. France, 1:100 000, 1954-1984, 293 feuilles

Annexes

Les reproductions qui ne portent pas de mention d'origine particulière proviennent de l'Institut national de l'information géographique et forestière.

Ce texte et les dessins de l'auteur sont sous licence creative common : Attribution – ShareAlike 4.0. (CC-BY-SA).